27e ANNÉE — T. 42

N° 928 — 14 janvier 1945

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

REVUE HEBDOMADAIRE

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 4 francs
Abonnements { Un an : 175 francs
Six mois : 90 francs

LES MISSIONS CATHOLIQUES

DISCOURS DE S. S. PIE XII

(24 juin 1944) (1)

Il Nous est très agréable, vénérables Frères et chers Fils, de Nous trouver au milieu de vous, non seulement parce que Nous connaissons et estimons hautement votre collaboration toujours fidèle et dévouée, et parce que vous prenez votre part des soucis de Notre ministère pastoral dans un secteur si vaste et si noble de l'apostolat, mais encore à cause de la signification particulière et de la valeur spéciale que revêt votre présence en un moment si grave. En effet, en opposition avec le déchaînement de la plus gigantesque lutte de peuples que se rappelle l'histoire, votre caractère international et la fraternité de travail font apparaître, avec une évidence presque palpable, le signe distinctif de l'Eglise catholique, qui est la négation complète et la contradiction vivante des discordes qui agitent et enveloppent toutes les nations ; Nous voulons parler de l'universalité de la foi et de l'amour qui s'élèvent au-dessus de tous les champs de bataille, des frontières des Etats, de tous les continents et de tous les océans, qui vous stimule et vous entraîne vers le but de vos efforts, à savoir faire coïncider les frontières du royaume de Dieu avec celles du monde.

Cette note caractéristique peut bien souffrir, çà et là, un obscurcissement dans les sentiments des fidèles, sous l'influence des événements et de la propagande de guerre. Mais elle est tellement une propriété essentielle de l'Eglise comme société qu'aucune force contraire ne pourrait l'affaiblir ni la diminuer, car il n'y a plus en elle, ni *païen, ni Juif, ni barbare, ni Scythe, ni serf, ni esclave, mais le Christ est tout et en tous.* (*Col.* III, 11.)

La guerre a eu au moins cette conséquence : elle a dégagé en grande partie les formes extérieures et visibles de cette catholicité. Car Nous-même, depuis plusieurs années, Nous avons dû subir avec peine le manque de contact personnel et direct avec un grand nombre de pays. C'est pourquoi il Nous est d'autant plus agréable de pouvoir saluer en vous comme une représentation et le symbole de l'Eglise universelle.

★ ★ ★

1. — Y a-t-il une manifestation plus évidente de la profonde conscience que l'Epouse du Christ possède de sa mission au milieu de tous les pays et de tous les peuples que son action missionnaire pendant ces derniers siècles ? Une chose certaine, c'est que l'idée de catholicité a toujours été vivante dans l'Eglise qui, fidèle au commandement de son divin Fondateur : *Allez dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature* (*Marc.* XVI, 15), a mis la main au travail missionnaire toujours et partout où des portes jusqu'alors fermées à la prédication évangélique se sont ouvertes devant elle.

(1) Cf. *Acta Apostolicae Sedis,* t. XXXVI, 1944, p. 207. Le texte italien a été emprunté à l'*Osservatore Romano,* n° 149, année 1944. Ce discours a été prononcé en présence de S. Em. le cardinal Pierre Fumasoni Biondi, préfet de la S. Congrégation de la Propagande, de S. Exc. Mgr le président du Comité suprême directeur des Œuvres pontificales missionnaires, des autres prélats et dirigeants de ces mêmes Œuvres, réunis à Rome.

Ainsi, après être devenue maîtresse de vérité à l'égard des nations de l'ancien Empire romain, elle gagna à la foi et à la charité du Christ les peuples germaniques et anglo-saxons, et ensuite les diverses populations slaves, magyares et finnoises. Déjà avant le XVI[e] siècle, elle avait fondé les premières Eglises de Chine en Extrême-Orient, comme au Groenland, aux îles Canaries ou Fortunées, en Extrême-Occident. Mais l'œuvre d'évangélisation ne put naturellement avoir son plein développement qu'à l'époque des grandes et définitives découvertes — aux environs de 1500 — où elle donna naissance à un grand mouvement proprement et spécifiquement missionnaire qui, dans la suite, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau monde, est allé croissant et s'épanouissant toujours davantage, au point de devenir un mouvement populaire puissant, attirant dans son orbite toutes les classes — particulièrement les plus humbles — de la société chrétienne, et entraînant tous les enfants de l'Eglise à contribuer dans les formes les plus diverses à la propagation de la foi.

Ce mouvement nous rappelle l'enthousiasme pour les Croisades qui, depuis la fin du XI[e] siècle jusqu'au XIII[e] presque en entier, tint dans une attente angoissée l'Occident chrétien. Et même il Nous semble que l'histoire de l'avenir placera l'œuvre missionnaire de l'ère moderne encore au-dessus des gestes des croisés du moyen âge. Les Croisades tendaient à atteindre leur but, tout au plus par les armes de la guerre ou de la politique. L'œuvre missionnaire travaille avec le *glaive de l'Esprit* (*Ephes.* VI, 17), de la vérité, de l'amour, de l'abnégation, du sacrifice. Les Croisades se proposaient de délivrer la Terre Sainte, et spécialement le sépulcre du Christ des mains des infidèles, but sans aucun doute des plus nobles et des plus élevés. En outre, elles devaient historiquement servir à défendre la foi et la civilisation de l'Orient chrétien contre l'Islam.

L'œuvre missionnaire ne se borne pas à défendre et à protéger ses positions. Son but est de faire du monde entier une Terre Sainte. Elle vise à porter le règne du Rédempteur ressuscité, à qui a été *donnée toute puissance dans le ciel et sur la terre* (*Matth.* XXVIII, 18), c'est-à-dire son empire sur les cœurs, à travers tous les continents, jusqu'à la cabane la plus reculée et à l'homme le plus lointain qui habite notre planète.

A cette auguste et sainte tâche a collaboré tout ce qui constitue et anime la mère-patrie catholique. Considérons seulement le total des multiples bonnes œuvres et des renoncements héroïques que des millions et des millions d'âmes, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, accomplissent ou ont accomplis, et dont l'histoire des Missions est si riche : les prières, les aumônes et les offrandes, l'holocauste de leur personne que les missionnaires, Pères et Sœurs, font sans limitation ni réserve, non point pour un mois ou un an, mais jusqu'à la mort, et en de nombreux cas jusqu'à la mort violente pour le Christ ; et tout cela dans le but de faire participer à la rédemption et au salut dans le temps et l'éternité, à la paix avec Dieu et avec eux-mêmes, à la dignité du chrétien qui seule représente la pleine dignité, des peuples étrangers et inconnus, vivant dans des terres et des continents lointains. Nous voyons alors et Nous sentons que ni le passé ni le présent n'ont à présenter que peu de choses qui puissent, en fait de générosité, de courage, d'efficacité en profondeur ou en étendue, de bénédiction abondante et éternelle, être comparées et équivaloir à ces gestes de respect véritable et d'amour pour les hommes. Un tel amour, selon la parole de l'apôtre saint Jean (*I Joan.* IV, 7), ne peut venir que de Dieu, et Nous n'hésitons pas à affirmer que l'œuvre catholique des Missions dans l'ère moderne constitue à elle seule une preuve admirable de la divinité de l'Eglise.

En un temps où les doctrines impies et athées conduisent à de nombreuses violations des droits et de la dignité de la personne humaine et de la mutuelle charité chrétienne, Notre cœur ressent intimement le besoin d'adresser à cette œuvre d'amour universel une *parole de reconnaissance, de louange et de gratitude.*

★ ★ ★

2. — Une parole de louange et de gratitude, mais en *même temps d'espérance et de réconfort* pour ceux qui redoutent l'avenir pour les Missions. Ainsi, pendant la première guerre mondiale, que de cœurs ont été troublés par cette inquiétude ! Mais aux doutes angoissés et aux craintes d'alors, l'intervalle de temps entre les deux grandes guerres a fourni une réponse favorable qui a dépassé toutes les prévisions. L'œuvre missionnaire, soit dans les pays déjà éclairés par la lumière de l'Evangile, soit dans le champ même des Missions, a bénéficié d'une telle impulsion, d'un développement si large à l'extérieur et si profond à l'intérieur, que l'histoire des Missions n'offre peut-être pas d'exemple d'une pareille intensité.

Notre prédécesseur immédiat de glorieuse mémoire n'a pas érigé moins de 221 nouvelles circonscriptions missionnaires ; le nombre des ouvriers missionnaires a plus que doublé pendant son pontificat ; le clergé indigène s'est multiplié presque au double ; le nombre des enfants des deux sexes qui fréquentent les écoles dans les territoires des Missions a triplé. En 1889, année de la fondation de l'Œuvre de Saint-Pierre-Apôtre, les Missions catholiques comptaient 870 prêtres et 2 700 séminaristes indigènes. Le cinquantième anniversaire de la fondation de cette Œuvre voyait déjà ce nombre multiplié par 8, et, par ailleurs, les circonscriptions ecclésiastiques confiées aux évêques indigènes dépassent actuellement 70.

Est-il ensuite nécessaire de rappeler quelles hautes espérances offre le champ missionnaire dans l'Asie orientale ? Et si Nous tournons le regard vers le continent africain, la poussée de ces peuples vers l'Eglise, surtout au Congo belge, est allée en croissant et en se développant, au point de représenter des résultats qui jamais jusqu'ici n'ont encore été atteints.

Il en a donc été dans cette première guerre mondiale comme si le Seigneur avait, avec sa main toute-puissante, soulevé et conduit l'œuvre des Missions au-dessus et au delà des abîmes. Alors que beaucoup croyaient et redoutaient que la guerre n'exerçât son influence destructrice à la façon d'un cataclysme contre les Missions, la Providence divine faisait fleurir un printemps missionnaire tel que l'Eglise n'en a peut-être jamais connu de plus prometteur.

C'est pourquoi Nous n'hésitons pas, aujourd'hui encore, au cours de ce second et plus formidable conflit, à regarder l'avenir d'un œil rassuré ; bien plus, Nous avons les meilleures raisons d'avoir confiance. En effet, le travail accompli dans l'intervalle des deux guerres s'est inspiré de l'idée consciente de donner aux Missions le carac-

tère d'institutions qui ne soient pas étrangères, mais nationales. De là est né le besoin d'un clergé et de Sœurs indigènes ; de là aussi la consigne de sauvegarder le caractère, les traditions et les coutumes indigènes dans la mesure où ils sont conciliables avec la loi de Dieu. Le missionnaire est apôtre de Jésus-Christ. Il n'a pas mission de transplanter la civilisation proprement européenne dans les pays de Mission, mais bien de disposer les peuples qui jouissent parfois d'une culture millénaire à accueillir et à s'assimiler les éléments de vie et de mœurs chrétiennes qui doivent s'harmoniser naturellement et sans difficulté avec toute civilisation saine, et qui confèrent à celle-ci la parfaite capacité et la force d'assurer et de garantir la dignité et le bonheur de l'homme. Les catholiques indigènes doivent être réellement des membres de la famille divine et citoyens du royaume de Dieu (*Ephes.* II, 19) sans pour cela cesser de demeurer en même temps des citoyens de leur patrie terrestre.

Le grand but des Missions est d'établir l'Eglise en de nouveaux pays et de faire qu'elle y jette de profondes racines, de façon à pouvoir un jour y vivre et s'y développer sans le soutien de l'œuvre des Missions. Cette dernière ne trouve pas sa fin en elle-même, elle tend avec ardeur vers son noble but et elle se retire dès qu'il a été atteint.

Une autre considération renforce aussi Notre espérance. Les indicibles misères causées par la guerre en beaucoup de pays de Mission ont trouvé la charité catholique à la hauteur de son devoir et prête à tout secourir ; bien plus, malgré la détresse dont souffrent beaucoup de pays, elle s'est considérablement accrue. Ce qui a été accompli en Asie orientale au cours de ces longues années d'opérations de guerre restera inscrit dans les annales de la bienfaisance de l'Eglise. Nous pensons avec une particulière complaisance à nos fils et filles du lointain Orient, aux missionnaires et aux Sœurs, aux chrétiens indigènes, à leurs œuvres, à leur foi, à leur charité, à leur ministère et à leur patience (*Apoc.* II, 19).

Tout cela est d'un bon augure pour l'avenir, car rien ne rapproche autant l'Eglise du peuple que son action charitable. Si Nous devions choisir une devise pour caractériser le mouvement missionnaire depuis le XVIe siècle, nous n'en trouverions pas de plus expressive que les sublimes paroles de saint Paul : « *O altitudo divitiarum sapientiae et scientiae Dei ! Quam incomprehensibilia sunt iudicia eius et investigabiles viae eius !* O profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles ! » (*Rom.* XI, 33.)

Mais les secrets desseins de la Providence s'illuminent peu à peu et s'éclairent pour celui qui s'efforce de considérer la succession des choses humaines sous le très sage et tout-puissant gouvernement de Dieu, avec la grâce de tirer des enseignements du passé des présages pour l'avenir. Telle est la raison pour laquelle Nous espérons que le siècle présent — encore que, enfant d'orgueil et de présomption, il ait accumulé désillusions sur désillusions, ruines sur ruines — apportera cependant dans le champ des Missions catholiques une riche moisson, après des semailles faites dans les larmes au cours des siècles de travail.

Afin que le Seigneur, dont les miséricordes incommensurables ne sont pas moins profondes que les justes jugements, daigne accorder cette grâce, Nous donnons à tous et à chacun d'entre vous, et en premier lieu à l'Eminentissime cardinal préfet de la S. Congrégation de la Propagande, si dévoué à l'œuvre des Missions, et à votre très digne et très zélé président, à tous vos collaborateurs, à tous ceux qui vous soutiennent de leurs offrandes ou sont confiés à vos soins, à tous les missionnaires et aux religieuses missionnaires, à tous les Ordinaires, aux prêtres et aux fidèles indigènes, de la plénitude de Notre cœur paternel, la Bénédiction apostolique.

FÊTE PATRONALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

Allocution de Mgr H. Chappoulie, directeur des Œuvres pontificales missionnaires (3 décembre 1944)

EMINENTISSIME SEIGNEUR (1),
MONSEIGNEUR,
MES RÉVÉRENDS PÈRES,
MES FRÈRES,

Lorsque le 15 mai 1540, le Pape Paul III décidait d'envoyer à la conquête spirituelle des Indes l'un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, le Basque François Xavier qui, jusqu'à l'épuisement de ses forces, courrait les mers de Lisbonne à Goa, de Goa aux îles de la Sonde, de la Sonde au Japon, du Japon aux Indes, des Indes à la Chine, ce François Xavier qui resterait le modèle et le protecteur de tous les missionnaires catholiques, l'Eglise romaine paraissait aux bords de l'abîme. Luther venait de déchaîner contre elle la plus redoutable des hérésies, tandis que sa discipline était rongée par le dedans. Pourtant le chef de l'Eglise ne cédait pas à la tentation bien naturelle de garder autour de lui pour sa propre défense tous les compagnons d'Ignace. Il laissait partir François Xavier, parce qu'il avait foi dans la parole du Seigneur à Pierre et aux apôtres : *Allez enseignez toutes les nations, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

Trois cents ans plus tard, le 29 octobre 1939, jour de la fête du Christ-Roi, alors que la guerre avait déjà commencé à ravager l'Europe et que la catholique Pologne n'existait plus, S. S. le Pape Pie XII convoquait à Saint-Pierre de Rome le monde chrétien pour lui faire contempler le spectacle de douze évêques missionnaires qu'il sacrait lui-même. Il les avait appelés d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Afrique — il y avait parmi eux en effet le premier évêque malgache et le premier évêque noir venu de la région des Grands-Lacs, — pour les renvoyer aux quatre coins du monde. Dominant de la hauteur de sa charge le péril qui accablait les nations, il entendait que les ministres

(1) S. Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris ; S. Exc. Mgr Le Hunsec, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit ; Mgr Pacini, conseiller de la nonciature ; Rme P. Olphe Gaillard, Abbé de Sainte-Marie ; le T. R. P. Robert, Supérieur général des Missions-Etrangères ; le T. R. P. Demaux-Lagrange, de la Société de Jésus ; M. Robert, Vicaire général de la Congrégation de la Mission, et les RR. Pères provinciaux et procureurs des Sociétés missionnaires. L'allocution ci-dessus a été prononcée en l'église de la Madeleine.

de l'Eglise continuassent à servir le règne de Jésus-Christ par les armes de Jésus-Christ. Comme son prédécesseur du XVI[e] siècle, il s'appuyait sur les promesses du Sauveur, pour ne pas se laisser détourner par la tempête, de la grande mission confiée à l'Eglise par son fondateur.

L'écho de la cérémonie de Rome retentit à travers le monde des Missions. Le Pape invitait les missionnaires à ne pas se laisser troubler par le frémissement qui secouait la terre entière, mais à tenir ferme dans leur vocation, à demeurer au milieu de leurs catéchumènes et des non-chrétiens les messagers du royaume de Jésus-Christ, *regnum veritatis et vitae ; regnum sanctitatis et gratiae ; regnum justitiae, amoris et pacis.*

Ils étaient, lorsque la guerre éclata, plus de 50 000 missionnaires, hommes et femmes, parmi lesquels 12 000 Français, prêtres, Frères, religieuses, répandus sous toutes les latitudes : terres africaines de notre empire colonial, Indes, Indochine, Malaisie, Chine, Japon, Extrême-Nord canadien, forêts de l'Amazonie, archipels de l'Océanie lointaine. C'est de l'attitude de ces Français, de leurs travaux, de leurs souffrances durant les années que nous venons de vivre, que je voudrais vous parler ce soir avec la permission de S. Em. le cardinal archevêque de Paris qui nous a fait le grand honneur, honneur dont je le remercie avec émotion au nom de tous les missionnaires présents, de venir prier avec nous saint François Xavier, témoignant ainsi de l'intérêt affectueux qu'il veut bien porter, au milieu de ses occupations multiples, aux œuvres missionnaires et à leur développement constant dans son diocèse.

I

Avez-vous jamais songé, mes Frères, à ce que fut pour nos compatriotes en pays lointain l'effondrement de la France en juin 1940 ? Quelques semaines de lutte héroïque, mais inégale ; la défaite, le silence... C'était comme un abîme sans fond ouvert subitement sous leurs pas. Dans notre empire, sur une terre marquée du sceau de la France, la fidélité des populations indigènes commandait aux nôtres une leçon d'espérance quand même. Mais pour les Français qui vivaient sur un sol étranger, quelle chute soudaine ! Hier, ils étaient les fils d'une nation glorieuse, l'une des plus grandes du monde ; les voici isolés, sans prestige, laissés à l'arbitraire des peuples dont ils sont les hôtes.

Pour nos missionnaires, comme pour tous les Français surpris hors de la métropole, commence une longue suite de mois sans nouvelles sûres émanant de la mère-patrie. L'angoisse les étreint quand ils pensent aux êtres chers qui vivent au pays natal. Quelle est au juste leur vie sous le joug ennemi ? Mangent-ils à leur faim ? Sont-ils encore libres ? Qu'advient-il d'eux au milieu des hasards de la guerre et de ses bombardements ? Ah ! ne croyez pas, mes Frères, que les missionnaires, même lorsqu'ils ont laissé la patrie sans espoir d'y retourner jamais, ne gardent pas dans leur cœur un attachement profond pour la terre dont ils sont issus, le lieu de leur jeunesse et de leur vocation, le carré de terre où demeurent vivantes les seules affections familiales qu'il leur sera jamais permis d'éprouver ici-bas ! Bretagne, Alsace, Savoie, Lorraine... quelle résonnance s'éveille dans la mémoire du missionnaire isolé dans la brousse lorsque le voyageur qui passe et qui va retourner là-bas prononce devant lui le nom de nos provinces. Souvent les larmes montent à ses yeux, ces larmes qu'un homme courageux peut laisser couler sans honte parce qu'il sait la valeur de son sacrifice.

Dès juin 1940, nos missionnaires et leurs évêques sont des soldats coupés de leurs chefs. Ils sont livrés à leurs seules forces. La rupture des communications maritimes rend impossible l'arrivée de nouveaux éléments venus de France. Et pourtant la mort va vite parmi ces hommes fatigués par la tâche et le climat. Dans leurs 37 territoires d'Asie (1), les prêtres des Missions Etrangères de Paris perdent depuis 1939 cent quarante des leurs, et aucun des disparus ne peut être remplacé. La mobilisation aggrave encore la crise des effectifs : elle touche largement la moitié du personnel. Aujourd'hui les Pères Blancs comptent plus de 400 mobilisés, dont 119 missionnaires prêtres, et déjà une vingtaine d'entre eux sont tombés au champ d'honneur.

Mais fatigue, mort, mobilisation, qu'importe au travail qui exige ses ouvriers : les chrétiens réclament les sacrements, les catéchumènes l'instruction : les villages de la brousse attendent la visite du Père ; les écoles, les hôpitaux, les dispensaires ont besoin de leur animateur. L'admirable, dans une telle contradiction, c'est que l'on ne renonce à rien, que l'on tient sur presque tous les points, et que souvent même l'on va de l'avant.

En Afrique occidentale, la cathédrale d'Ouagadougou voit le spectacle de l'ordination par un évêque des Pères Blancs des premiers prêtres sortis de la race des Mossi, ce peuple noir dont l'intelligence, le nombre, la forte organisation sociale permettent à l'Eglise de larges espoirs pour demain. Le long du golfe de Guinée, pour ne laisser échapper aucune chance de conversion, les Missions africaines de Lyon acceptent la division de leur vicariat de la Côte d'Ivoire, ce qui les oblige à créer en pleine guerre un nouveau centre d'évangélisation qui exercera son attraction jusqu'aux frontières sauvages du Libéria. En Afrique équatoriale, les foules chrétiennes du Cameroun, qui déjà avant la guerre ne laissaient pas à leurs missionnaires un instant de répit, tant était grande leur soif de l'Evangile et des sacrements, accroissent encore leur nombre ; les statistiques des Pères du Saint-Esprit enregistrent dans le seul vicariat de Yaoundé 230 000 baptisés en 1943 contre 210 000 seulement en 1939. A Brazzaville, les écoles de la Mission passent de 42 à 51 : et au Gabon, le collège des Frères de Saint-Gabriel, à Libreville, comptait il y a quelques semaines plus de 800 élèves.

Mais nous ne nous y trompons pas. Les missionnaires français d'Afrique sont des privilégiés à côté de leurs frères d'Extrême-Orient. Si l'Eglise d'Indochine peut encore profiter d'une paix relative sous la rigueur et les tracasseries de l'occupation japonaise, beaucoup plus tragique est la situation faite à nos missionnaires dans les Etats indépendants de toute autorité européenne, tels que le Siam et l'immense Empire chinois. En 1941, les hostilités franco-siamoises provoquent dans le royaume un violent mouvement de xénophobie : 13 Pères des Missions-Etrangères sont arrêtés, molestés et chassés de leur poste : plusieurs stations sont pillées ; l'œuvre de nombreuses années de labeur s'écroule en un instant. En Chine, les missionnaires sont roulés dans les mille remous qui secouent le peuple chinois : opérations de guerre et bombardements, occupation japonaise, rivalités intestines et guerre civile, exactions des brigands, accès de xénophobie. Parce qu'ils n'apparaissent plus comme les fils d'une nation susceptible de se faire craindre, les prêtres français subissent les vexations de certaines autorités locales qui les accablent d'impôts écrasants. Cependant le désordre et la crise économique font monter le coût de la vie en flèche : au début de 1944, il est, dit-on, 250 fois plus élevé qu'en 1941. Chaque matin, pour nos Missions, le bol de riz quotidien est un problème angoissant... Pour se prolonger, certaines sont réduites à faire argent de

---

(1) Fondée en 1658, la Société des Missions-Etrangères de Paris évangélise en Asie 190 millions de païens. Ses membres, qui dépassent le millier, sont aidés par 1 600 prêtres indigènes.

tout ce dont elles n'ont pas un besoin absolu. Parfois, hélas ! il faut aller jusqu'à fermer une école ; mais comment rejeter des orphelins, des malades, des lépreux, clientèle pitoyable habituée à mettre sa seule espérance dans la charité des catholiques français ? Heureusement que, sur un tableau si sombre, se détache en pleine vie, dans la grande ville de Shanghaï, l'Université Aurore où nos Jésuites parisiens continuent à maintenir toute leur activité scientifique et spirituelle, préparant pour demain une génération de jeunes intellectuels chinois qui pourront témoigner de l'énergie indomptable des missionnaires français à travers ces années de misère.

Plus loin encore que l'Extrême-Orient, la guerre qui n'épargne aucun point de la planète n'a pas épargné non plus les missionnaires des archipels océaniens. Etablies de préférence dans des criques naturelles, entourées de plantations et de terrains débroussés, les Missions des Maristes et des Prêtres du Sacré-Cœur sont l'objet des convoitises stratégiques des belligérants et ravagées alternativement par les uns et les autres. L'afflux brusqué des Américains et des Nippons — durant les combats du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie comptera un moment à côté de 20 000 indigènes et de 20 000 Européens, jusqu'à 200 000 hôtes militaires — bouleverse des populations indigènes déjà très affaiblies et compromet, à la grande angoisse de nos missionnaires qui ont tant fait pour elles, leurs chances de survie.

Telle fut, mes Frères, durant ces quatres années de guerre, l'existence de nos missionnaires. On peut dire que leur œuvre fut toute d'abnégation et d'endurance, telle que pouvaient la concevoir et la réaliser des apôtres à qui leur foi chrétienne enseigne que l'ouvrier de bonne volonté a toujours raison de ne pas désespérer.

II

Lorsque, à Saint-Pierre de Rome, Pie XII avait choisi pour sacrer les douze évêques missionnaires la fête du Christ-Roi, il indiquait au monde ce que devrait être l'attitude de l'Eglise à travers les tribulations de la guerre : assurer l'unité et la fraternité des hommes dans le règne du Christ en s'éloignant des compétitions terrestres pour sauver le message de salut et de paix qu'elle doit apporter à l'humanité. Ne servir que Jésus-Christ et ne le servir qu'avec ses propres armes, telle doit être la loi de l'Eglise, telle doit être la règle des missionnaires.

Servir Jésus-Christ, c'est annoncer l'Evangile, gagner les âmes à la foi, donner les sacrements, faire profiter de la charité du Christ les corps comme les âmes, en ne se laissant pas détourner de cette fonction sacrée par le désir de servir des intérêts temporels, si nobles soient-ils. Puisque le missionnaire est le ministre de Jésus-Christ, comment pourrait-il concevoir d'autres ambitions et se charger d'autres responsabilités ?

Servir Jésus-Christ avec ses propres armes, cela veut dire, suivant la parole de Paul aux Ephésiens, que le missionnaire s'enveloppera de vérité, de justice, d'amour de la paix et d'esprit de foi, qu'il évitera donc les violences et les calculs ordinaires aux compétitions des hommes, qu'il attendra tout son succès du triomphe de la charité, de l'éclat de cette lumière qui illumine tout homme venant en ce monde.

Dieu réservait durant cette guerre aux missionnaires français bien des occasions de vivre à la hauteur de cet idéal apostolique. Je n'en citerai pour preuve que leur attitude dans l'Empire japonais. Lorsqu'en 1940, le gouvernement nippon décida que les chefs des Missions chrétiennes constituées sur le territoire national ne sauraient être des étrangers, l'on vit nos évêques français de la Société des Missions-Etrangères descendre sans un murmure de leur trône épiscopal, céder leur autorité à un successeur japonais et se faire humblement les collaborateurs de ceux dont, hier, ils étaient les protecteurs et les chefs. Humainement parlant, le sacrifice était dur. Ces Eglises japonaises qu'ils gouvernaient, elles étaient le fruit d'un labeur poursuivi durant trois quarts de siècle, sans défaillance, le fruit de leur crédit, de leur sagesse, la récompense de leur courtoisie française. Mais maintenant, à s'obstiner dans un attachement trop humain, ils n'auraient plus servi Jésus-Christ avec les armes de Jésus-Christ.

Sur les terres de notre Empire, nos missionnaires n'ont pas eu une autre attitude. Au milieu des Français douloureusement divisés, ils ont été obstinément fidèles à leurs ambitions et responsabilités sacerdotales. Jusqu'au sein des armées où les réclamaient l'exigence de la patrie, ils ont cherché à servir les âmes. Et parce que partout ils ne cherchaient qu'à servir le Christ, notre paix et notre réconciliation, ils se sont trouvés être entre leurs compatriotes des agents de concorde et d'unité, bons ouvriers de la grandeur de la patrie.

C'est un témoignage qu'il est juste de leur rendre aujourd'hui ici, devant le cardinal archevêque de Paris et devant les représentants des Sociétés missionnaires groupés autour de lui. Eminence, pourrait-il y avoir pour un prêtre une manière plus haute de servir sa patrie que de se lier tout entier à son ministère sacerdotal et à sa fonction de pasteur des âmes ? Etre le bon pasteur des âmes, ce n'est pas refuser à connaître les contingences temporelles, les cas de conscience et les inquiétudes humaines où elles se débattent : mais c'est savoir donner à leur interrogation, à leur angoisse même toute charnelle, la réponse de l'Esprit dans la langue de Jésus-Christ : Bienheureux les humbles ! bienheureux les pacifiques ! bienheureux les miséricordieux ! bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !

Bons pasteurs des âmes, nos missionnaires le furent, je crois l'avoir montré. Séparés de la mère-patrie, sans contact avec elle, ils ont senti, comme leurs frères le clergé de France, comme les évêques nos chefs, comme Votre Eminence qui, dans ce Paris, capitale de la France et de l'Empire, a donné durant les quatre années d'occupation ennemie l'exemple d'une volonté tendue uniquement vers les nécessités des âmes, de nos âmes blessées par les souffrances de la patrie, de nos âmes menacées par le poison de la doctrine antichrétienne que propageait un ennemi, plus dangereux encore pour la vocation de la France par ses prétentions à l'hégémonie spirituelle que par ses ambitions politiques. Contre ce péril chaque jour plus lourd, vous vous êtes assigné, Eminence, de lutter pour conserver à notre jeunesse catholique son organisation, ses cadres, ses chefs, c'est-à-dire le rempart sans lequel elle n'aurait pas pu résister à une propagande munie de tous les moyens pour infiltrer victorieusement dans de jeunes esprits une mystique païenne. Et pour mener ce combat qui était le service même de Jésus-Christ, vous n'avez pas voulu employer, comme nos missionnaires dociles à la leçon du Pape, d'autres armes que celles de Jésus-Christ, l'abnégation, la patience, le courage tranquille et obstiné de celui qui, avec son divin Maître, portera sa croix jusqu'au bout.

Durant ces années de séparation, nos missionnaires méritent donc bien notre admiration et notre gratitude. Vous qui êtes attachés à eux par la sympathie fidèle que vous portez à l'œuvre de la Propagation de la Foi, dont le rôle est d'amasser à leur profit la puissance de la prière jointe à celle de la générosité, sachez donc élever vos âmes à la hauteur de l'idéal apostolique qui les anime. A travers ma voix vous avez entendu l'écho de leurs épreuves. Que votre cœur réponde à l'appel de leurs besoins. Le réconfort sera grand pour eux d'apprendre que vous ne les abandonnez pas

au milieu de vos propres soucis et que vous partagez les leurs. Priez enfin ardemment pour que, dans la légion des apôtres issus de toutes les nations telle qu'en 1939 Pie XII nous la montrait en un lumineux symbole, le jour du Christ-Roi, il y ait toujours de nombreux fils de la France chrétienne dont les efforts, conjugués avec ceux de leurs frères, apprendront à l'humanité à connaître, à aimer, à servir le Christ-Roi, l'Enfant-Dieu que la liturgie de l'Avent appelle comme le Prince de la Paix, celui dont les anges entoureront le berceau dans la nuit de Noël en promettant par toute la terre la paix aux hommes de bonne volonté.

Ainsi soit-il.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr Henri Chappoulie. AUX ORIGINES D'UNE EGLISE. Rome et les Missions d'Indochine au XVIIe siècle. T. Ier. Paris, Bloud et Gay, 1943. In-4° de 450 pages.

A l'époque où l'Espagne et le Portugal se disputaient la découverte des terres nouvelles, ces deux nations avaient reçu de l'Eglise de grands privilèges et d'ordre temporel et d'ordre spirituel. C'est ainsi que le Pape Alexandre VI avait accordé, en 1493, à chacun des deux royaumes une zone d'influence déterminée par une ligne imaginaire allant du pôle Nord au pôle Sud, et attribué aux Espagnols les territoires d'Occident, aux Portugais les Indes orientales, avec des droits de patronage ecclésiastique très étendus. Les princes chrétiens étaient, en effet, associés aussi étroitement que possible à l'œuvre d'évangélisation des pays païens.

Mais, au cours du XVIe siècle, il arriva que la puissance du Portugal, battue en brèche surtout par les Hollandais, subit une grande perte de prestige, au grand détriment de la foi chrétienne, et, par suite, les privilèges, dont jouissait le Portugal, devinrent pour la religion une cause de faiblesse et une source de réels abus. Pour obvier à cette situation, sans cependant heurter de front la cour de Lisbonne, le Saint-Siège, qui avait fondé en 1622 la Congrégation de la Propagande, essaya de reprendre en main la direction des Eglises d'Extrême-Orient par l'envoi d'évêques missionnaires sous son obédience directe. Telle fut l'origine des vicaires apostoliques, dont les premiers furent recrutés en France dans un milieu très ardent, qui était celui d'où sortit bientôt le Séminaire des Missions de la rue de Babylone. Deux grands missionnaires, Mgr Lambert de La Motte et Mgr Pallu, dirigés vers le Siam et la Cochinchine, y travaillèrent vaillamment à l'évangélisation de ces empires, mais se trouvèrent en face de l'opposition des autorités portugaises, et surtout de quelques missionnaires, qui refusèrent énergiquement de se laisser déposséder des privilèges acordés à la cour de Lisbonne, tant que la volonté du Pape ne leur eût pas été signifiée par leurs supérieurs légitimes. L'histoire de cette controverse, mêlée au récit des événements qui marquèrent les débuts héroïques des Eglises du Tonkin et d'Annam, constitue le fond d'une thèse de doctorat brillamment soutenue en Sorbonne par Mgr Chappoulie. Les précieux documents qui accompagnent cette étude, présentés avec autant de savoir que d'intérêt, méritent encore aujourd'hui d'être médités par ceux qui désirent s'inspirer de la sagesse des instructions romaines adressées aux missionnaires de cette époque.

R. K.

LÉGISLATION CANONIQUE

S. S. Congrégation du Saint-Office.

1. Décret condamnant le Millénarisme mitigé (1).

Ces derniers temps, on a demandé plus d'une fois à la Sacrée Congrégation du Saint-Office ce qu'il faut penser du *Millénarisme mitigé*, système qui enseigne qu'avant le jugement dernier, précédé ou non de la résurrection de plusieurs justes, Notre-Seigneur Jésus-Christ viendra visiblement sur cette terre pour y régner.

En conséquence, après avoir examiné la chose dans leur assemblée plénière du mercredi 19 juillet 1944, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux, ayant préalablement pris l'avis des révérends consulteurs, ont décidé qu'il faut répondre au doute ci-dessus de la façon suivante : *le système du Millénarisme mitigé ne peut être enseigné* avec sûreté.

Et le jeudi suivant, 20 du même mois de la même année, S. S. Pie XII, Pape par la divine Providence, dans l'audience habituelle accordée à S. Exc. Révérendissime l'Assesseur du Saint-Office, a approuvé cette réponse des Eminentissimes Pères, l'a confirmée et en a ordonné la publication.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 21 juillet 1944.

I. PEPE,
notaire de la Suprême S. Congr. du Saint-Office.

2. Décret condamnant le meurtre des innocents (2).

On a posé à cette Suprême Sacrée Congrégation la question suivante : « *Est-il licite de tuer directement, par ordre de l'autorité publique, ceux qui, sans avoir rien commis qui mérite la mort, ne sont pourtant plus en état, par suite de déficiences psychiques ou physiques, d'être utiles à la nation, et sont considérés plutôt comme lui étant à charge et s'opposant à sa force et à sa vigueur ?* »

Dans la réunion générale de la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office du mercredi 27 novembre 1940, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux chargés de veiller à la sauvegarde de la foi et des mœurs, après avoir entendu les révérends consulteurs, décidèrent de répondre : *Négativement, comme étant contraire au droit naturel et au droit divin positif.*

Et, le dimanche 1er décembre de la même année, S. S. Pie XII, Pape par la divine Providence, approuva, dans l'audience habituelle accordée à S. Exc. l'Assesseur du Saint-Office, la décision des Eminentissimes cardinaux qui lui était soumise, la confirma et en ordonna la publication.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 2 décembre 1940.

ROMULUS PANTANETTI,
notaire de la Suprême S. Congr. du Saint-Office.

(1) Traduit du texte latin publié par les *Acta Apostolicae Sedis*, t. XXXVI, 1944, p. 212.
(2) Traduit du texte latin. (*Acta Apostolicae Sedis*, t. XXXII, 1940, p. 553.)

L'épiscopat catholique et la guerre

I. — Sermon de S. Exc. Mgr Franz-Rudolf Bornewasser, évêque de Trèves, dans sa cathédrale le 31 août 1941

(Après la lecture de saint Paul, *IIe Epître à Timothée*, IV, 1-8 : *Je t'adjure devant Dieu... Prêche la parole, insiste à temps et à contre-temps, reprends*, etc.)

Chers Frères dans le Seigneur, si je vous ai lu aujourd'hui cette exhortation de saint Paul au jeune évêque d'Ephèse, Timothée, ce n'a pas été sans une raison particulière. Comme saint Paul exhortait Timothée, ainsi Jésus-Christ, Pasteur de toutes les âmes, exhorte par la bouche de l'Eglise chaque évêque au jour de son sacre à « enseigner au peuple, par la parole et par l'exemple, les vérités des Saintes Ecritures ».

Je prêche aujourd'hui avant tout comme *évêque catholique*. La lutte contre la sainte Eglise de Jésus-Christ a pris dans notre patrie, en pleine guerre — à dessein même, à ce qu'il semble, avant que la guerre ne finisse et que les hommes ne soient rentrés dans leurs foyers, — une étendue et des formes qui sont une insulte directe à tout droit et à toute justice, pour ne rien dire de la charité. C'est la légitime défense qui nous force donc, nous évêques catholiques, à parler. Si d'autres utilisent la guerre, oui, abusent de la guerre (on peut bien dire le mot), pour atteindre leurs buts hostiles au Christ et à l'Eglise, alors parler pour défendre le Christ et la sainte Eglise est pour tout évêque catholique un ordre et un devoir. Alors vaut pour lui le mot de l'Ecriture : « Lutte de toutes tes forces pour la justice, lutte pour la justice jusqu'à la mort » (*Eccl.* IV, 33).

Il y a longtemps, je le sais, que vous attendiez cette parole. Mais vous devez réfléchir que, si je ne parle qu'aujourd'hui, c'est parce qu'un évêque doit d'abord, avec une grande patience, avoir tenté toutes les voies de négociations, parfois amères, en vue d'un règlement amical, avant d'éclairer ses diocésains par un discours public.

Je prêche aujourd'hui comme *évêque allemand*. En vertu du Concordat entre le Saint-Siège et le Gouvernement allemand tous les évêques, depuis 1933, prêtent un serment. Par ce serment, le nouvel évêque s'engage à « écarter tout dommage qui pourrait menacer le peuple allemand ». Je n'ai pas eu à prêter ce serment, car j'étais déjà évêque longtemps avant le Concordat. Mais c'est pour moi, comme pour tous les évêques allemands plus anciens, une chose qui va de soi que d' « écarter tout dommage qui pourrait menacer le peuple allemand ». C'est aussi ce que je fais aujourd'hui.

Depuis des années, nous, les évêques allemands, par nos prédications, par nos lettres pastorales, individuelles et collectives, nous ne cessons d'attirer l'attention sur les effrayants dommages qui sont causés au peuple allemand, à la communauté nationale allemande, au Reich allemand par la lutte brutale, ininterrompue contre le Christ Notre-Seigneur, contre la sainte Eglise, contre les institutions ecclésiastiques solennellement garanties par le Gouvernement. On ne nous écoute pas, ou on ne veut pas nous écouter. Il en est de nous, évêques allemands, comme de saint Paul, qui écrit dans la Ire Epître aux Corinthiens (IV, 9) : *A ce qu'il me semble Dieu nous a fait paraître, nous les apôtres, comme les derniers des hommes, comme des condamnés à morts.*

En réponse aux plaintes très graves que nous, évêques, adressons aux autorités compétentes à Berlin, nous ne recevons aujourd'hui, le plus souvent, pas même un accusé de réception. Néanmoins nous continuerons, en vertu de notre devoir envers l'Eglise et envers l'Etat, à élever notre voix quand des dangers menacent l'Etat et l'Eglise, de quelque côté qu'ils puissent venir.

Je me rappelle avoir lu, il y a quelques années, qu'un écrivain national-socialiste de la jeunesse — je crois qu'il s'appelle Usadel — avait écrit que la scission entre les deux confessions chrétiennes en Allemagne n'avait aujourd'hui à peu près plus d'importance, mais que la scission naissante entre les fidèles du Christ d'une part et les non-chrétiens d'autre part était beaucoup plus néfaste. Cette néfaste scission — Dieu entende nos plaintes ! — elle est là, elle est seule là, par le fait de la lutte brutale menée, surtout depuis 1934, contre le christianisme révélé par Dieu, contre le Christ, contre la sainte Eglise et contre les si bienfaisantes institutions ecclésiastiques, lutte favorisée, hélas ! ou tout au moins tolérée par les autorités responsables. Y a-t-il encore un remède à cette scission ? Dieu seul le sait. Les fidèles du Christ étaient et sont en tout temps prêts à tendre la main pour y porter remède, mais à condition évidemment qu'on mette fin à cette lutte brutale. Ecarter ce qui, dans l'avenir, pourrait élargir encore la scission, en d'autres termes empêcher un dommage plus étendu qui pourrait porter malheur au peuple allemand, tel est le sens et le but de ce sermon.

I. — En août 1940 commença en Lorraine — comme le savent, en raison du voisinage, les fidèles du diocèse de Trèves — la grande tempête contre les couvents, tempête contre évêque, clergé, Instituts religieux. L'évêque, 6 sur 8 des chanoines de la cathédrale, 270 prêtres — ils sont aujourd'hui davantage — furent chassés le 21 novembre 1940. Le même sort frappa les familles — hommes, femmes et enfants — d'environ 70 localités. Ils perdirent biens et avoirs. On leur permit d'emporter avec eux 100 marks et 50 kilos de bagages. D'un trait de plume, on supprima tous les monastères d'hommes et on ôta aux religieuses leur pain et leur travail. Je dois renoncer à énumérer ici sur ce sujet des détails extrêmement douloureux et profondément regrettables pour le renom de l'Allemagne. Nous, les habitants de Trèves, nous savons aussi qu'au Luxembourg tous les couvents d'hommes ont été supprimés. Nous savons comment les pauvres religieuses contemplatives du Luxembourg, sans défense et sans protection, ont été chassées de leur propriété et de leur patrie, expédiées avec quelques marks et leurs affaires personnelles à Trèves et à Klausen. Dans la petite ville de Klausen où 50 Dominicaines ont été déposées, le peuple a pris soin avec une touchante sollicitude des pauvres Sœurs : sans cela elles seraient restées dans la rue, car le petit couvent qui se trouvait là ne pouvait pas les recueillir. A-t-on expulsé de la France occupée par les troupes allemandes les femmes de mauvaise vie qui corrompent l'âme et le corps de beaucoup d'hommes et de jeunes gens, causant ainsi aux familles de ceux-ci une indicible douleur ? Je ne l'ai pas jusqu'ici entendu dire.

Avec la permission des autorités allemandes, je me suis rendu, peu avant Noël 1940, à Metz (qui autrefois appartenait à l'archidiocèse de Trèves) pour savoir si toutes ces affreuses choses étaient vraies. Je dois malheureusement le dire : je fus profondément ému en constatant sur les lieux que c'était pire que ce qu'on m'avait rapporté. Mais quand un vieil ami de l'Allemagne m'expliqua qu'on lui avait dit qu'il en serait bientôt exactement de même pour l'Eglise et pour les institutions religieuses dans le Reich, je le regardai incrédule en lui disant : « En pleine guerre ? je ne le crois pas. Je considère cela comme impossible. »

Combien je me suis trompé ! Ce qui était tempête au Luxembourg et en Lorraine (et aussi en Alsace) est devenu en Allemagne un ouragan. Et je ne parle que d'un petit secteur d'Allemagne, celui de l'Ouest, parce que je suis renseigné avec précision sur celui-là. Dans d'autres parties de l'Allemagne, en particulier dans l'Ostmark (ancienne Autriche) et dans le Warthegau (Pologne annexée), c'est peut-être encore pire. Dans la province ecclésiastique de Cologne, à laquelle nous, à Trèves, nous appartenons, 47 abbayes, maisons-mères ou monastères ont été supprimés, « mis en sûreté » comme dit la Gestapo, ou expropriés. Dans 25 églises ou chapelles, la lampe du sanctuaire est éteinte. Le Fils de Dieu fait homme, Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, en a été chassé et expulsé. Quand j'ai appris cela, j'ai joint les mains et fait cette prière : « Seigneur Jésus, ne punissez pas le peuple allemand fidèle et croyant pour l'injure inouïe qui vous est faite ! »

2. — Tout cela n'est-il pas affreux ? Des Allemands hautement estimés, dont la plupart sont au front, dont beaucoup sont décorés de la croix de fer, gisent blessés ou malades dans les hôpitaux — quand ils ne sont pas déjà morts de la mort des héros ; — des femmes sans défense issues de nobles familles allemandes dont les pères et les frères, sur les champs de bataille de Russie, combattent, versent leur sang et meurent ; — des femmes sans défense qui chez elles comme religieuses ont consacré toute leur vie à Dieu et au peuple allemand dans la prière et le sacrifice, la charité et le travail : ces hommes et ces femmes que nous estimons et que nous aimons sont en quelques heures dépouillés de leur domicile religieux, de leur patrimoine et souvent par surcroît de leur bonne réputation, puisqu'on donne comme motif de leur expulsion qu'ils sont hostiles au peuple et à l'Etat.

A ceux qui osent dire une chose semblable, je réponds : le peuple catholique connaît mieux ses religieux, ses religieuses, que vous qui les avez chassés et expulsés, au grand dommage du peuple allemand et de la patrie allemande.

Toutes ces tristes choses, douloureuses pour le renom de l'Allemagne dans le monde entier, détruisent le sentiment du droit dans le peuple et sont propres à déchirer la communauté nationale interne qui nous est pourtant d'une si tragique nécessité, aujourd'hui précisément, dans une lutte où se joue le destin de l'Allemagne.

Ignorerait-on donc vraiment qu'aux milliers de religieux et de religieuses chassés et mis dans la rue sont liées par des liens de parenté les plus étroits des dizaines de milliers de familles allemandes ? N'a-t-on donc aucune intelligence de ce que ces familles, entièrement allemandes, sont frappées de la façon la plus douloureuse en même temps que leurs fils et leurs filles, leurs frères et leurs sœurs, religieux et religieuses ? Ou serait-ce qu'aux ennemis haineux de tout ce qui est catholique cela soit entièrement indifférent? On devrait presque le croire.

Ne connaît-on pas par ailleurs les déclarations du ministre du Reich, Dr Frank, qui est également président de l'Alliance allemande pour la sauvegarde du droit : « Le droit doit offrir à chacun la possibilité légale de se défendre, d'éclaircir les faits, et par là de s'assurer contre l'arbitraire et l'injustice... Il est impossible de concilier l'édifice du droit avec une condamnation entièrement dépourvue de défense ».

Ces paroles ne valent-elles pas pour tout Allemand honnête ? Pas pour les prêtres, les religieux allemands, les religieuses allemandes ? Ou y-a-t-il peut être pour ceux-là un autre droit, secret, qui n'est pas porté à la connaissance du peuple ?

Du reste si l'un d'eux a vraiment commis des actions hostiles à l'Etat ou même des actes de trahison — mots qu'avec une coupable légèreté on a bien vite fait d'employer aujourd'hui, — eh bien ! qu'on le fasse comparaître en jugement et qu'on punisse celui qui est véritablement coupable selon le droit et la loi. Mais peut-on priver de leurs droits des centaines de ses frères ou de ses sœurs qui sont innocents, leur prendre leur chez-eux, leur maison et leur foyer ? Va-t-on peut-être aussi, dans une famille nombreuse allemande qui aurait un malheureux fils puni ou simplement accusé devant les tribunaux d'un tort envers l'Etat, va-t-on à cause de cela saisir la maison et les biens de cette innocente famille, la mettre dans la rue et l'abandonner à la famine ? Poser la question c'est y répondre.

Où en arrivera-t-on — au milieu de la guerre la plus horrible et la plus dure que l'Allemagne ait jamais connue, — où en arriverons-nous donc, si les paroles autorisées d'un ministre allemand national-socialiste du Reich, qui est encore par surcroît président de l'Alliance pour la sauvegarde du droit, ne sont même pas observées par les employés du Reich, qui sont pourtant là pour protéger le droit et les honnêtes citoyens allemands ? Est-ce donc la méthode allemande aujourd'hui de ne se soucier en rien, dans le domaine du droit, des paroles autorisées d'un ministre allemand du Reich, et d'aller, au lieu de cela, remporter à l'intérieur du pays des victoires sans danger sur des hommes sans défense et sans armes, sur des femmes sans protection, pendant qu'au dehors nos soldats combattent, versent leur sang et meurent ? Comment la conscience du droit dans le peuple n'en serait-elle pas détruite ? Mais là où elle est détruite, c'est la cognée placée à la racine d'un Etat, en dépit des héroïques victoires de la plus vaillante armée.

3. — Chers fidèles, non seulement le peuple catholique, mais aussi beaucoup de chrétiens protestants reconnaissent l'importance des Ordres religieux dans la longue histoire allemande. Ils savent ce qu'ont fait, au cours des siècles, les Ordres religieux pour étendre et enraciner le royaume de Dieu, ce qu'ils ont fait pour la culture, l'art, l'instruction et l'éducation, pour la formation chrétienne, pour les pauvres, les malades, les malheureux, pour ceux qui sont dans l'affliction et dans l'épreuve bien avant qu'aucun Etat, aucune communauté civile, pensât seulement à faire la moindre chose en fait d'œuvres de charité.

Aussi le peuple allemand ressent-il avec une profonde amertume le traitement aujourd'hui infligé aux bienfaisantes institutions religieuses qu'il a reçues de ses ancêtres comme un héritage sacré au développement desquelles il a collaboré avec zèle et dans un joyeux esprit de sacrifice. Le peuple catholique le sait : ce qu'on prend aux Ordres religieux, on le prend au peuple allemand et aux pauvres.

Je vois en esprit devant moi en cette heure tous les fidèles religieux et religieuses qui ont été sans droit et sans défense expulsés de leurs demeures. A vous tous aujourd'hui, de ce lieu saint, l'évêque de Trèves donne l'assurance, au nom de tout le

diocèse de Trèves, que notre estime sans borne, notre fidélité et notre amour vous suivent dans votre exil et vous restent acquis jusqu'à ce que vous reveniez, jusqu'à ce qu'on vous rappelle. Même la nouvelle Allemagne aura un jour besoin de vous pour son plus grand profit : le jour où les fruits d'une éducation non chrétienne, antichrétienne de la jeunesse, les fruits d'une pratique de la stérilisation qui répugne au droit naturel comme au droit divin auront mûri ; le jour où le meurtre d'hommes soi-disant « sans valeur », « improductifs », aura crié vengeance au ciel, où la morale chrétienne, après l'affaissement causé par la guerre et les circonstances, la culture chrétienne, durement frappée, devront nécessairement fêter leur résurrection pour que le Reich puisse subsister.

Vous, Pères et Frères, missionnaires de Steyl, expulsés de Stiring-Wendel, qui avez non seulement, suivant le précepte du Christ, porté le royaume de Dieu dans le monde entier et conduit les hommes des ténèbres du paganisme à la lumière du christianisme, mais qui êtes aussi, par vos écoles populaires, vos gymnases et vos Universités au delà des mers, les meilleurs représentants de l'esprit allemand et avez hautement fait honorer le nom allemand.

Vous, les fidèles Ursulines, qui à Marienberg-Bopard, à Sarrebruck et à Trèves, avez éduqué des milliers de jeunes filles pour en faire de pieuses, d'irréprochables, d'authentiques chrétiennes, des femmes capables, des épouses et des mères sincèrement allemandes.

Vous, mes chers Bénédictins de Saint-Mathias, qui gardiez fidèlement le tombeau de l'apôtre, chantiez nuit et jour au chœur les louanges de Dieu, vous vous occupiez avec tant de zèle de votre paroisse, vous qui avez exercé votre charité pastorale dans toute la région de Trèves, vous qui par surcroît avez envoyé au front presque tous vos jeunes théologiens et Frères.

Vous, les fidèles Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, qui avez donné une vie nouvelle à l'antique pèlerinage de l'Eifel, Mariental, et qui dans la nouvelle, si chère église du pèlerinage, avez conduit des milliers de pèlerins dans la peine vers l'image miraculeuse de la Mère des Douleurs.

A vous tous, j'envoie mes remerciements, mon salut et ma bénédiction. A vous tous aussi, qui avez si hautement mérité de l'Eglise, du peuple et de la patrie : Jésuites, Franciscains, Rédemptoristes, Sœurs de la Croix, Sœurs de Sainte-Elisabeth et autres, qui dans les provinces de Cologne et de Munster avez dû subir l'expulsion hors de vos monastères.

Pour vous tous se réalise de nouveau la parole du Sauveur : *Comme ils m'ont persécuté, ainsi ils vous persécuteront.* Mais vous connaissez l'autre parole du Sauveur : *Heureux êtes-vous si les hommes vous haïssent et vous persécutent à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans le ciel.* C'est pourquoi en Allemands loyaux et Allemandes courageuses, qui savent que *les souffrances de ce monde sont sans proportion avec la gloire à venir* (*Rom.* VIII, 18), vous allez marcher maintenant dans l'âpre chemin de la souffrance, de la grande souffrance, que vous ont causée non pas des ennemis du dehors, mais des compatriotes allemands dans votre propre patrie. Nous partageons avec vous la dure épreuve imposée à nos frères et à nos sœurs et nous ne les oublierons pas dans nos prières.

Chers Frères dans le Seigneur, tous les évêques et tous les prêtres d'Allemagne récitent chaque jour l'oraison tirée de la Messe votive pour le temps de la guerre, qui se trouve au Missel. Dans l'Epître de cette Messe, il est dit que les chefs du peuple, pendant la guerre, vinrent trouver le prophète Jérémie et lui dirent : « *Ora pro nobis ad Dominum Deum tuum :* Prie pour nous auprès du Seigneur ton Dieu. » Nous, évêques et prêtres, tous issus de notre peuple, placés au milieu de la communauté populaire et profondément unis au peuple, plus que les hommes de tout autre état ou profession, nous prions, jour après jour, dans une sacerdotale charité et fidélité, pour que l'aide de Dieu ne manque pas à notre peuple et pour que ses biens les plus saints lui soient conservés.

En ce moment, je pense avec amour à vos maris, à vos fils, à vos frères, qui sur les champs de bataille de Russie traversent de nombreuses épreuves et ont à endurer de dures souffrances. Nous allons unir nos épreuves avec ceux qui au loin combattent et luttent, les supporter en esprit avec eux et dire en silence pour eux tous, spécialement pour ceux qui sont tombés, un *Pater noster*...

Et maintenant disons pour finir la prière pour le temps de la guerre. Prions pour notre patrie...

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, etc.

II. — Sermon de S. Exc. Mgr Franz-Rudolf Bornewasser, évêque de Trèves, dans sa cathédrale le 30 novembre 1941

Il y a en ce moment-ci à travers l'Allemagne une vague de réunions publiques. Nous avions cru qu'elles avaient pour but de fortifier nos cœurs et notre volonté dans le dur combat d'où dépend le destin de notre patrie, de stimuler chacun à accomplir ses devoirs sacrés envers la patrie, même au prix des plus lourds sacrifices et à se souvenir, dans une fidèle charité, des soldats qui combattent et des morts qui ont trouvé un tombeau en terre étrangère. Et cependant une amère désillusion accompagne à travers le pays le nombre sans cesse croissant de ces réunions. D'après les constatations faites jusqu'ici, beaucoup de ces réunions sont utilisées pour fournir des thèmes à la lutte menée depuis des années contre le christianisme et contre l'Eglise, même quand c'est la lutte contre les juifs qui y est placée au premier plan. Nous en avons fait l'expérience pour notre diocèse, le 22 novembre à Trèves, et le 23 à Coblence. Les deux réunions eurent le même haut fonctionnaire comme principal orateur.

Je vous ai tout à l'heure donné lecture moi-même d'une déclaration qui sera lue aujourd'hui du haut de la chaire dans toutes les églises de Trèves et de Coblence. A Sarrebruck, ce n'est pas encore nécessaire, car là, jusqu'à présent du moins, une semblable réunion n'a pas eu lieu. Je puis vous dire que c'est avec une profonde tristesse que j'ai rédigé cette déclaration ; tristesse de penser que dans notre vieille cité chrétienne de Trèves, dans une ville dont le sol a été abreuvé du sang des martyrs qui ont donné leur vie pour la foi au seul vrai Dieu, ce même Dieu a été, aujourd'hui, sur ce même sol, outragé d'une façon que l'on n'aurait pas jusqu'ici cru possible : outragé en lui-même et dans les institutions et enseignements de la sainte Eglise fondée par son Fils Jésus-Christ pour le bonheur de l'humanité.

I

J'ai en premier lieu élevé une protestation contre l'injure faite au *saint Nom de Dieu*. Au cours de son discours, l'orateur prononça ces mots blasphématoire : « Jéhova ta tâche est finie, tu as joué ton rôle, tu peux t'en aller ! » L'orateur semble connaître particulièrement bien l'Ancien Testament. Il ne doit donc pas ignorer que les fidèles et pieux Israélites appréhendaient avec une respectueuse frayeur de prononcer le nom de Dieu. Ils employaient pour désigner Dieu le mot « Jahvé », c'est-à-dire *Celui qui est*. Ce mot est entré dans la littérature et dans l'art allemand sous la forme « Jéhova » et désigne le vrai Dieu, le Dieu unique, éternel, personnel, le Dieu de la

nouvelle alliance chrétienne aussi bien que celui de la révélation de l'Ancien Testament. C'est à ce Dieu unique et éternel,devant lequel le monde chrétien tout entier fléchit le genou en adoration que l'orateur donne son congé en ces termes : « Tu as joué ton rôle, tu peux t'en aller ». Est-il possible de proférer une pire insulte contre Celui qui est ce que nous avons de plus sacré au monde ? Celui dont nous avons appris enfants, des lèvres de nos mères, à prononcer le nom avec vénération ? Celui que des millions de soldats chrétiens invoquent avec ardeur dans le besoin et dans le danger, mourant pour le peuple et pour la patrie avec son nom sur les lèvres ? A cet orateur je voudrais dire ceci : C'est que quand personne au monde ne se souviendra plus même de son nom à lui, il y aura encore des millions et des millions de fidèles qui plieront le genou devant Dieu.

II

Qui donne son congé à Dieu le donne aussi aux dix commandements. C'est ce qu'a fait l'orateur en ces termes : « Seules, a-t-il dit, les lois de la nature font autorité pour nous, et non pas les dix commandements. » Les dix commandements avec leurs complications peuvent, à son avis, avoir été bons pour les immondes Juifs, ils ne le sont pas pour nous.

Les dix commandements ont été donnés jadis par Dieu, par le Tout-Puissant, le Maître du monde, Celui qui dirige toute l'histoire de l'humanité : ils ont été donnés pour tous les temps et pour tous les hommes ; pour fixer les droits de Dieu parmi les hommes, pour fournir le seul fondement possible de l'ordre social et moral dans le monde. Partout où l'on a brisé et mis en pièces les tables d'airain du Sinaï, c'est l'ordre, la paix dans tous les domaines, la morale authentique et le vrai bonheur des hommes que l'on a brisés et mis en pièces.

Est-ce que Dieu, le Créateur et le Législateur du monde, n'a pas le droit par les trois premiers commandements d'exiger que ses créatures le reconnaissent, l'honorent, sanctifient son nom ? de disposer que son jour, le jour du Seigneur, soit un jour de repos où les hommes puissent trouver le temps de rendre leurs hommages à Dieu de tout leur cœur et d'une âme non partagée ? La profanation du dimanche n'est-elle pas devenue et ne devient-elle pas toujours une source de malédictions pour les hommes ? Et qu'adviendra-t-il si, comme on semble en avoir le dessein, on va faire du dimanche, comme des jours de fête, un jour de travail, en vue d'une répartition plus commode du travail comme en Russie ?

Où existe-t-il un fondement plus solide pour l'autorité dans la famille et dans l'Etat que dans le quatrième commandement ? Où une plus forte garantie pour le droit à la vie chez l'homme, que dans le cinquième : *Tu ne tueras point* ? Où une plus forte garantie pour une vie moralement pure, pour le développement de la vie, pour des mariages fidèles, que dans les sixième et neuvième commandements ? Où une plus forte garantie pour le droit de propriété personnelle — malmené aujourd'hui de bien des façons à l'encontre de tout droit — et pour la justice sociale, que dans les septième et dixième ? Où une plus forte garantie pour la vérité et pour l'honneur du prochain que dans le huitième commandement : *Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain* ce qui inclut : Tu ne mentiras pas, tu ne prêteras pas de faux serments, tu ne calomnieras pas ?

C'est aussi pour cette raison que le Christ Notre-Seigneur exige pour le royaume de Dieu sur terre, pour la nouvelle alliance chrétienne, que *pas un iota, pas un trait* ne soit changé aux dix commandements (*Matth.* v, 18).

1. — Il ne pouvait manquer d'être profondément douloureux pour tout chrétien d'entendre outrager dans le discours en question, *la prière dominicale*. Qu'un haut fonctionnaire de l'Etat, dans une réunion publique, comme à Coblence, déclare : « Celui qui prie en disant : Notre Père, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, celui-là est un esclave... Le pain ne se mendie pas : il se conquiert par la lutte », cela constitue une dégradation de la plus sainte des prières chrétiennes, elle afflige profondément les fidèles du Christ.

Nous chrétiens, nous connaissons le sens de cette si simple, si émouvante et pourtant si grave demande. La demande du pain quotidien, c'est le résumé de tout ce qui nous est nécessaire pour entretenir notre vie. Le sage priait déjà ainsi dans l'Ancien Testament quand il disait : Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté ni la richesse, donnez-moi seulement ce dont j'ai besoin pour me nourrir. Pauvreté et richesse : elles ont toutes deux leurs périls pour l'âme. Le riche aussi doit prier. Le chemin qui conduit du palais à la chaumière, de la richesse à la pauvreté, est souvent bien court. La guerre mondiale l'a montré, et cette guerre-ci le montrera peut-être plus encore.

Mais la demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* a encore un sens plus profond. Le pain que nous demandons n'est pas seulement celui de notre corps, mais encore celui de notre âme : le Pain du ciel, le Très Saint Sacrement, la sainte communion. Ce pain-là est-il aujourd'hui particulièrement nécessaire ?

Vous vous souvenez que dans le premier de mes sermons sur de brûlantes questions d'actualité je vous ai dit que dans la seule province ecclésiastique de Cologne, à laquelle nous appartenons, 47 monastères avaient été, au cours de l'été dernier, victimes de la tempête qui s'est abattue sur les couvents ; que dans 25 églises et chapelles la lampe du sanctuaire était éteinte, qu'elles étaient sans sacrements, sans Messe, sans communion. La lampe du Saint Sacrement brûle-t-elle à nouveau maintenant dans l'une ou l'autre ? Je l'ignore, mais je ne le crois pas. Dans la ville de Posen, il y avait en 1939, à l'entrée des troupes allemandes, 30 églises ouvertes au culte public. Depuis le 1er octobre, il n'y en a plus que 3 où le service divin fonctionne encore. Les autres ont été transformées en garde-meubles, en manèges, ou ont été aménagées pour d'autres destinations. 13 sont fermées. Dans tout le diocèse de Posen, il y avait à l'entrée des troupes 431 églises ouvertes au culte public : aujourd'hui il en reste 45. Dans presque 400 églises plus de Messe, plus de Saint-Sacrement, plus de communion. N'avons-nous pas toutes les raisons de demander dans notre prière : Seigneur préservez-nous du malheur que le Pain de l'âme, le Saint Sacrement, nous soit enlevé ?

L'orateur déclare à Coblence que le *Notre Père* était la plus inférieure des prières. Pour nous, mes chers diocésains, le *Notre Père* est la prière du Seigneur. C'est la prière que Jésus-Christ Notre-Seigneur a lui-même composée et donnée à ses apôtres en leur disant : *C'est ainsi que vous prierez.* Et c'est ainsi que nous prierons, et c'est ainsi que le monde chrétien tout entier récitera le *Notre Père*, jusqu'au jour où nous verrons Notre Père qui est aux cieux, et le Christ Notre-Seigneur, qui fit don à l'humanité de la plus profonde et de la plus noble des prières qui soit jamais venue sur des lèvres humaines.

2. — L'outrage au *sacrement de Baptême* fut fait sous une figure que j'aurais honte de répéter dans le lieu saint. Je crois supposer que l'orateur n'a aucune idée de ce que c'est que le Baptême. Tout au plus, semble-t-il savoir que le Baptême est la porte d'entrée au christianisme, et c'est pour cela qu'il le proscrit comme il proscrit apparemment le vrai christianisme lui-même.

Ou bien sait-il aussi que le Baptême, institué

par Jésus-Christ, est pour les hommes le sacrement le plus nécessaire sans lequel ils ne peuvent être sauvés ? Sait-il que le saint Baptême infuse dans l'âme de l'homme la grâce sanctifiante et rend ainsi sa nature participante de la vie surnaturelle et divine ? Sait-il que par le Baptême, la foi, l'espérance et la charité jettent dans l'âme du nouveau baptisé leurs tendres racines ? Sait-il que par le Baptême l'homme devient enfant de Dieu, membre du royaume de Dieu sur terre et héritier du ciel ? S'il savait tout cela, alors on aurait pu attendre de lui qu'il eût le tact de ne pas insulter ce qui est sacré pour au moins 70 millions de ses compatriotes, tant catholiques que protestants.

3. — J'ai été non pas étonné, mais profondément affecté par ce mot de l'orateur : « Je prête pour l'Allemagne tous les faux serments, et cinquante par jour si c'est nécessaire ! » Devant une telle monstruosité, de vrais chrétiens, pensez-vous, auront préféré se lever et quitter la salle en protestant ? Et le président de la réunion aura sans doute rappelé à l'ordre l'orateur ? En fut-il ainsi, je ne le sais pas. Mais ce que je sais par un compte rendu, c'est que ce passage du discours fut salué par les « applaudissements de toute l'assistance ». Pauvre jeunesse qui a dû aller à cette séance et entendre une chose pareille ! Pauvre Allemagne, où vas-tu ? Le sens du droit est-il donc déjà détruit à ce point dans ton âme ? Ne sais-tu pas que par une semblable dégradation de la sainteté du serment, toute administration régulière de la justice se trouve sapée, toute confiance dans le pouvoir judiciaire en Allemagne anéantie ?

Devant le tribunal, c'est le devoir du juge d'attirer l'attention de chaque témoin sur la sainteté du serment qu'il va prêter. Et ici, en public, un haut employé de l'Etat se déclare ouvertement prêt à se parjurer pour l'Allemagne ! Je n'ai pas le droit, pas même pour l'Allemagne, de prêter un un faux serment. L'Allemagne n'a pas besoin de faux serments. L'Allemagne récuse, comme immoral et indigne d'elle, le faux serment prêté en sa faveur. Sans parler de l'immoralité et de la grave culpabilité d'un tel parjure, le faux serment prêté devant les tribunaux est passible, selon le Code pénal allemand, d'une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de travaux forcés.

Hommes et femmes catholiques ! Chère jeunesse ! Il m'a été très pénible de vous faire ce sermon. J'aurais grandement préféré, au seuil de l'année liturgique, *im Tor zum Christmond*, comme disaient nos pères, vous faire une prédication d'Avent. Mais ce sermon était pour moi aujourd'hui un devoir sacré. Quiconque est dans un âge avancé comme le mien sait que la fin de sa vie n'est pas loin. Je dois bientôt paraître devant mon Juge. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu dernièrement les trois grands sermons sur les graves questions actuelles. Je veux me présenter devant mon Créateur avec la conscience nette et pouvoir lui dire : « J'ai combattu pour la vérité. J'ai annoncé la vérité à mes ouailles — que ce fût pour moi commode ou non, — aussi longtemps que mes forces me l'ont permis. J'ai pour l'amour de votre nom supporté en silence et patiemment affronts et calomnies. J'ai en fidèle pasteur visité — et à plusieurs reprises — ceux que vous m'aviez confiés, jusque dans le dernier et le plus petit village ; je leur ai annoncé la parole de Dieu ; je leur ai par la Confirmation donné le Saint-Esprit ; je les ai fortifiés et consolés dans les temps difficiles. Je les ai aimés jusqu'à la fin même quand, dans l'impossibilité de travailler pour eux, je ne pouvais plus que prier, me sacrifier et souffrir. »

Nous allons maintenant ici, dans le lieu saint, donner à nos ennemis de l'intérieur la juste réponse à leurs attaques contre Dieu, contre le Christ et contre l'Eglise, en récitant solennellement, debout, le *Credo* et le Notre Père.

(*Credo. Pater. Ave. Gloria.*)

III. — Sermon du cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, dans sa cathédrale le 31 décembre 1941

« Sortir de l'Église ? trois fois non ! »

« Prenez garde que la lumière qui est en vous ne devienne ténèbres. » (*Luc.* XI, 35.)

En dépit de toute contradiction, les anges ont encore chanté la nuit de Noël : Paix aux hommes sur la terre ! L'Eglise a continué à dire dans sa liturgie : La paix soit avec vous ! Et les cœurs des hommes — dans la mesure où ceux-ci ne sont pas liés par un serment officiel — se sont écriés : Seigneur, donne-nous la paix !

Les confessions chrétiennes dans notre patrie entretiennent des relations pacifiques comme elles n'en avaient plus connu depuis longtemps. Les confessions chrétiennes le savent ; il s'agit pour elles deux aujourd'hui d'être ou de ne pas être. Ce qui est en cause aujourd'hui, ce sont les fondements du christianisme, les Saintes Ecritures, la foi au Christ de l'Evangile. Un haut fonctionnaire l'a dit : dans la répudiation du christianisme « il n'y a pas de distinction à faire entre les différentes confessions chrétiennes ». La paix règne donc entre confession et confession. En dehors de là sévit dans notre patrie la plus sauvage discorde, la plus inutile et la plus triste de toutes les guerres, le *Kulturkampf contre l'Eglise*. Tandis que sur le front les soldats catholiques combattent côte à côte avec les autres soldats allemands, partageant les mêmes fardeaux et les mêmes tâches, faisant l'héroïque offrande de leur sang, tandis que les catholiques à l'intérieur du pays offrent les mêmes sacrifices, contribuent aux mêmes réquisitions, soit imposées, soit volontaires, ces jours-ci en particulier à la collecte des vêtements d'hiver pour nos soldats en campagne, l'Eglise est, au sein de la patrie, traitée avec une constante défiance, surveillée par des espions, opprimée par des mesures d'exception ; églises et couvents sont séquestrés dans une mesure incomparablement plus grande que les habitations particulières.

Déjà au cours de l'année passée, le Kulturkampf atteignait son apogée dans la sommation de *sortir de l'Eglise*. De clairs indices prouvent qu'au cours de la nouvelle année cette sommation sera renouvelée avec une insistance accrue et que résonnera plus haut encore la question : « Sortirez-vous de l'Eglise ou renoncerez-vous à votre position ? » C'est à cette question que le sermon de la Saint-Sylvestre veut donner la réponse : « Non, et trois fois non, je ne sortirai pas de l'Eglise. »

Le premier « non ». Je ne sortirai pas de l'Eglise : je ne me laisse pas éblouir par les slogans.

On exhume de l'époque du communisme le slogan : « Celui qui sort de l'Eglise n'a plus à payer les contributions du culte. » Ces dernières semaines a paru une nouvelle loi sur l'impôt ecclésiastique qui passera à exécution au cours de la nouvelle année. Les bureaux des contributions qui, par une louable condescendance, percevaient les impôts d'Eglise avec ceux de l'Etat ne le feront plus à partir du 1er avril 1942, selon la nouvelle loi fiscale. La propagande hostile à l'Eglise exploitera ces nouvelles conditions. On excitera en particulier les ouvriers auxquels on dira : « Tu peux faire l'économie des contributions du culte, il te suffit de sortir de l'Eglise. » Mais votre archevêque nourrit la confiance que vous ne vous laisserez pas éblouir par ce slogan communiste.

Il y a un autre slogan qui s'adresse plus particulièrement aux intellectuels : « L'Eglise, leur

dit-on, est internationale (il serait plus juste de dire supranationale) ; elle a donc fait son temps pour un peuple qui a une conscience nationale. » A ce compte, le soleil qui éclaire *tous* les peuples aurait aussi fait son temps. Le Christ *Soleil de justice* a dit : *Je suis la Lumière du monde*, la lumière *du monde* et non pas seulement la lumière d'un seul peuple. Le Christ a enseigné *à tous les peuples* à dire Notre Père. Le Christ a donné à ses apôtres cette mission : *Allez dans le monde entier et enseignez toutes les nations !* Les biens spirituels, et par conséquent aussi les vérités qui font partie de la conception chrétienne du monde, ne se laissent pas confiner ni enfermer dans les frontières d'un seul pays. Les sciences, elles aussi, les découvertes de la médecine et de la technique sont l'objet, au moins en temps de paix, d'échanges réciproques entre les nations. Et même les alliances militaires s'élèvent au-dessus des frontières nationales et raciales. L'Eglise reconnaît les qualités particulières de chaque peuple et ses possessions légitimement acquises ; elle s'est prononcée pour le juste partage des richesses du sol et oblige en conscience les peuples à obéir à leurs chefs légitimes. Un homme qui réfléchit ne se laisse pas éblouir par le grand mot d'Eglise « internationale » ou « supranationale ».

Le troisième slogan est l'accusation de *catholicisme politique*. L'Eglise, dit-on, se mêle des choses de l'Etat. L'Eglise a en premier lieu à décider des affaires ecclésiastiques, de « ce qui se rapporte à Dieu ». Elle doit annoncer les vérités révélées par Dieu, les expliquer et les défendre dans les controverses, exiger un ordre moral conforme aux commandements de Dieu, organiser le culte. Mais le Concordat touche aussi à des questions qui concernent l'Eglise aussi bien que l'Etat, telles que la liberté de l'Eglise, l'instruction religieuse dans les écoles, l'assistance spirituelle dans les hôpitaux et maisons de santé. L'empereur Joseph II avait poussé si loin l'asservissement de l'Eglise qu'il réglementait le nombre des cierges à allumer à l'autel, le nombre des novices à accepter dans les couvents. Quand l'Etat empiète sur le domaine de l'Eglise, publie des ordonnances relatives à l'organisation du culte, l'Eglise doit se défendre. Pas plus que les autres, le mot de « catholicisme politique » ne peut éblouir les hommes qui réfléchissent.

Non, ce n'est pas à cause de ces slogans ou d'autres semblables qu'ils sortiront de l'Eglise. Ils sont entrés par le *Baptême* dans la communauté chrétienne : par la naissance, dans la nation ; par le Baptême, dans l'Eglise. Au Baptême, Dieu a posé sa main sur eux et leur a imprimé dans l'âme un caractère ineffaçable. Plus tard, pleinement conscients, ils ont renouvelé *les promesses du Baptême* : le signe de la croix, imprimé sur leur front à la Confirmation, les a marqués du sceau du christianisme. Il n'est pas laissé à leur libre arbitre de rester ou non dans l'Eglise. Ils y sont obligés par Dieu et se sont enrôlés eux-mêmes par un serment solennel sous l'étendard de la croix. Ils ne peuvent déserter. Ils ne peuvent devenir des Judas. Dieu les a appelés des ténèbres à la lumière : *Prenez garde que la lumière qui est en vous ne devienne ténèbres.*

Le second « non ». Je ne sortirai pas de l'Eglise : je ne me laisse pas contraindre par des mesures de violence.

La plus haute autorité de l'Etat assurait expressément en juillet 1940 ne désirer aucune mesure qui pût envenimer les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Malgré cela, on continua à tenter de déraciner le christianisme par des mesures de violence. Ces mesures s'attaquèrent d'abord *à l'enseignement religieux dans les écoles*. L'enseignement religieux fut considéré comme la matière la moins importante de l'enseignement scolaire. Il figura à la dernière place dans les bulletins, et plus tard il en fut entièrement exclu et noté sur une feuille séparée. En 1936 et en 1937, on avait garanti aux ecclésiastiques en Bavière par une promesse solennelle l'enseignement religieux dans les écoles ; plus tard il leur fut retiré dans des cas particuliers par la prétendue « défense scolaire ». Des « défenses scolaires » furent portées contre des ecclésiastiques sans que l'autorité se crût obligée d'interroger dans chaque cas l'ecclésiastique intéressé ou au moins de lui signifier la raison de la punition. Quand on condamne un criminel, on lui déclare pourquoi il est puni ; l'ecclésiastique, lui, n'a pas le droit de demander : « Pourquoi me frappez-vous ? » On se sent revenu au temps de Néron ou de Dioclétien quand on entend dire que dans certaines localités, on a espionné pour savoir si les maîtres faisaient encore faire le signe de la croix et réciter les prières en classe.

Une mesure de violence qui crie vengeance au ciel vient d'être récemment connue : il n'est plus fourni de papier pour la réimpression du catéchisme, du petit livre de religion pour les enfants, de l'Histoire sainte, du livre diocésain de prières. Ce furent d'abord les bulletins diocésains, les feuilles dominicales, les publications missionnaires et la littérature religieuse qui furent presque entièrement supprimés ; et maintenant même les catéchismes et les manuels d'instruction religieuse n'ont plus le droit de paraître. L'autorité industrielle de la librairie allemande a expliqué que c'était une nécessité de guerre pour économiser le papier. Et en même temps des écrits hostiles à l'Eglise ont un nombre énorme d'éditions. Un petit livre, qui élève la prétention systématique d'extirper jusqu'aux racines la tradition chrétienne vieille de 2000 ans, est répandu à plus d'un demi-million d'exemplaires. Un livre qui contient les plus vulgaires diffamations contre la Papauté est sans cesse réimprimé. Il n'y a que pour les livres de religion, comme le catéchisme et le livre de Messe qu'on ne trouve pas de papier.

Dans les plus hautes classes des écoles supérieures, il n'y a plus aucun cours de religion. Autrefois, c'était une gloire mondiale des écoles supérieures en Allemagne de donner une formation spirituelle solide. De nos jours encore, il serait logique que les élèves des écoles supérieures, dont le savoir s'élève dans toutes les branches au-dessus de la moyenne des écoles populaires, reçussent aussi une formation supérieure en matière religieuse.

Une ordonnance de police du 9 mars 1940 « Pour la protection des jeunes » fut saluée comme un bienfait pour l'éducation de la jeunesse. Elle défendait aux jeunes gens de traîner dans les rues le soir après l'heure de l'obscurcissement. Or, voici qu'on utilise maintenant cette ordonnance comme un instrument de violence pour empêcher la fréquentation des offices du soir destinés à l'instruction religieuse à l'église ou dans des locaux appartenant à l'église. Comme la jeunesse est occupée dans la journée par ses devoirs professionnels, il ne reste à ces jeunes gens — et il y a parmi eux des âmes admirables — que l'heure du soir. Leurs compagnons du même âge peuvent fréquenter jusqu'à 21 heures les cinémas et les Variétés : seule la fréquentation des réunions religieuses est interdite. Ces mesures de violence ne peuvent avoir qu'un but : éloigner systématiquement la jeunesse de l'église pour la préparer à en sortir.

Une autre mesure de violence, c'est le décret par lequel la « mainmorte » — entendez par là l'Eglise, qui a la main ouverte pour toutes les œuvres de bienfaisance — ne peut acquérir aucune propriété foncière, pas même la surface nécessaire pour construire une église à une nouvelle colonie rurale. On a été jusqu'à exproprier à nouveau un terrain qui était déjà tout prêt pour recevoir une église.

Par de semblables mesures d'exception, c'est la construction même de nouvelles églises que l'on veut d'avance rendre impossible.

De temps à autre, des épreuves s'abattent ainsi sur l'Eglise : soit que le sel se soit affadi, soit que les plaies du Christ doivent briller d'un plus vif éclat sur le corps de l'Eglise, soit parce qu'une heure apocalyptique a sonné. Le Christ a préparé son Eglise à ces temps de persécution : *Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous... Je vous ai prédit ces choses pour que vous ne soyez pas induits en erreur.* (*Jean*, xv, 18 ; xvi, 1.) De telles mesures ne doivent donc pas nous scandaliser. Non, nous ne sortirons pas pour cela de l'Eglise.

Avec l'année nouvelle, on enlèvera aussi des églises les *cloches*, du moins celles qui sont en bronze. A part quelques cloches d'une valeur artistique ou historique, chaque paroisse ne doit garder *qu'une* cloche, généralement la plus petite. Ceux qui habitent la campagne savent ce que représentent les cloches pour nos villages : elles sont les horloges publiques, surtout le matin, à midi et le soir ; elles avertissent des incendies, signalent les orages, accompagnent l'enfant au Baptême, les époux au Mariage, les morts au cimetière. Avec la nouvelle année donc, au lieu du carillon de fête, la petite cloche des morts gémira seule dans nos villages aux plus grandes solennités. *Pendant la guerre mondiale également* nous avons offert nos cloches, quoique en plus petit nombre, et nous avons alors tranquillisé le peuple en expliquant que l'armée avait besoin de bronze pour fabriquer des munitions d'artillerie afin que les positions ennemies pussent être plus intensément bombardées et que l'assaut coutât moins de sang. Devant cette explication, le peuple a accepté le dur sacrifice pour épargner le sang. Mais après la guerre, il a aussitôt cherché, quêté pour retrouver ses carillons. Aujourd'hui aussi, au premier appel en mars 1940, on a présenté l'enlèvement des cloches comme une nécessité de guerre et fait espérer des secours pour le rétablissement des carillons. Nous ne dirons donc pas que par l'enlèvement des cloches on veuille seulement condamner au mutisme les voix du christianisme dans la vie publique, nous voulons envisager cette mesure comme un sacrifice de guerre offert pour la patrie et non comme une mesure de violence contre l'Eglise.

Le troisième « non ». Je ne sortirai pas de l'Eglise parce que je ne veux pas laisser s'obscurcir en moi la lumière.

C'est une lumière que le *message de l'Eglise sur Dieu et sur sa Providence.* Les Livres saints nous disent qu'*un passereau ne tombe pas du toit sans la permission du Père*, que *le Père gardera chacun d'entre nous comme la prunelle de son œil* (*Ps.* xvi, 8) *et s'il tombe il le soutiendra de sa main* (*Ps.* xxxvi, 24). Sans doute les desseins de Dieu sont souvent énigmatiques et mystérieux, parce que nous autres, hommes dont la vie est éphémère, nous ne saisissons pas le lien de ces desseins avec l'avenir. Consolons-nous par le mot du Sauveur : *Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras dans la suite.* Ce matin même je recevais une lettre d'un jeune soldat du front oriental qui m'écrit : « Nous fêterons Noël par un froid terrible. Nous avons vécu des heures effroyables. Mais une chose m'est apparue avec une certitude jamais connue jusqu'ici : c'est que notre foi triomphe de tout. » Dans la lumière de cette foi, consolons-nous nous aussi, par la pensée qu'il y a un Dieu, qu'il existe une volonté divine. C'est à Dieu qu'appartient le gouvernement du monde, le triomphe final du bien est donc assuré. « Le bien est impérissable et la victoire restera à Dieu », comme il est dit dans le poème *Dreizehnlinden.*

C'est une lumière que *le message de l'Eglise sur le Christ et sa Rédemption.* C'est pour tous et chacun d'entre nous qu'il a versé son sang, montrant la voie à tous ceux qui ont un rude chemin à parcourir. Pour la consolation de ceux qui pleurent en ces jours, je rappellerai seulement deux paroles à son sujet : la première, *c'est qu'il n'éteindra pas la mèche qui fume encore* (*Matth.* xii, 20). Là où il reste ne fût-ce qu'une étincelle de bonne volonté, un souvenir de la maison paternelle, un souvenir de la première éducation, il ravivera l'étincelle. Et la seconde : *Celui qui vient à moi* — ne fût-ce que par ce seul mot : Jésus, — *je ne le repousserai pas* (*Ioan.* vi, 37). Certes le *Père a donné aussi au Fils le pouvoir de juger* (*Ioan.* v, 27). Ce Christ que l'on veut ravir au peuple allemand, est le *Roi de l'histoire du monde.* Pas une souris ne rongera un fil de son manteau royal. Il est le Juge qui jugera les grands de ce monde. Ce qui se joue aujourd'hui sous nos yeux sur la scène du monde est comme un chapitre de l'Apocalypse, une tranche de la lutte historique entre la lumière et les ténèbres. *Prenez garde que votre lumière ne devienne ténèbres.*

C'est une lumière que *le message sur l'Eglise elle-même et la Papauté.* C'est à ce dogme que se rattachera probablement la question satanique : « Sortirez-vous de l'Eglise, ou pouvez-vous reconnaître un étranger comme détenteur de la Primauté ? » Réponse : Le Christ a fondé son Eglise comme une Eglise *visible* et a mis à sa tête pour le représenter un chef visible. Lorsque Pierre, le premier Pape, secoua de ses pieds la poussière de la terre judaïque, il tourna son visage vers Rome, la capitale du monde d'alors, et c'est là qu'il est mort pour sa foi, comme les fouilles l'attestent aujourd'hui scientifiquement. C'est donc en vertu d'une disposition divine que les évêques de Rome héritèrent des clés du royaume des cieux que le Christ avait remises à Pierre.

Celui qui se plaint que le trône du Pape ne soit pas érigé en terre allemande ne connaît ni l'Histoire du royaume de Dieu ni celle des origines de son peuple. Non, nous ne laisserons pas s'obscurcir pour nous cette lumière. Ce n'est pas parce que le Pape n'est pas né Allemand que nous sortirons de l'Eglise.

Votre évêque ressent profondément avec vous dans son âme combien *la décision* est dure pour les fonctionnaires, spécialement les pères de famille, et pour les autres professions dépendantes. Mais on ne saurait étourdir sa conscience en disant : « Je ne sors de l'Eglise *qu'extérieurement*, et je lui reste fidèle au for intérieur ». De même qu'il n'était pas permis aux premiers chrétiens de dire : « Je n'offre de l'encens aux idoles qu'à l'extérieur, et je reste chrétien intérieurement », ici, pas de moyen terme : « Chaud ou froid. » (*Apoc.*, iii, 15.) Nous remercions Dieu de ce que nous, catholiques, avons dans celui qui est investi de la Primauté une *autorité suprême*, une dernière instance qui prononce dans les questions religieuses le mot décisif. Et l'on aimerait à croire que chez des peuples où l'autorité est en honneur et où prévaut le principe du « chef », le concept de Papauté, la plus haute autorité en matière de foi, dût être compris.

Tous les enseignements doctrinaux de l'Eglise sont donc pour nous une lumière, que nous ne laissons pas s'obscurcir en nous.

Ainsi en est-il du Très Saint Sacrement de l'autel, du Saint Sacrifice de la Messe, cette école supérieure de l'esprit de sacrifice. Je le répète : nous autres catholiques, nous sommes prêts à nous associer aux sacrifices que nous demande la patrie, à participer de bon cœur en ce moment à l'offrande de lainages et de vêtements d'hiver pour que nos frères au front puissent résister malgré les rigueurs du froid. Mais nous tenons à rappeler

que les mots sacrés d'offrande et de sacrifice sont empruntés aux autels de nos églises.

Ainsi en est-il de l'*Ave Maria*, du culte marial. Si nous reconnaissons le Sauveur comme Rédempteur et Roi, il nous est aussi permis de saluer sa Mère. Sans quoi, il pourrait nous interroger du regard et nous dire : « Pourquoi ne saluez-vous pas ma Mère ? » Là où existe la vraie dévotion à la Mère de Dieu, le respect de la femme est aussi en honneur, parce que nous voyons en toute femme qui se respecte une sœur de la Mère de Jésus ?

Ainsi en est-il du dogme de *l'intercession pour les défunts*. Ils sont si nombreux ceux dont on a appris, au cours de l'année qui s'achève, la mort héroïque sur le champ de bataille. L'évêque, au soir de la Saint-Sylvestre, tend la main à leurs proches et leur dit : « A la lumière de la foi, il n'est pas mort tout entier. Vous restez en communion avec lui par l'intercession chrétienne. Ne laissez pas s'obscurcir cette lumière, ne vous laissez pas ravir cette consolation ! »

Si donc au cours de la nouvelle année, après la guerre ou déjà pendant la guerre, la question vous est posée : « Sortirez-vous de l'Eglise ? », vous répondrez : « *Non, trois fois non*, je n'en sortirai pas. Je ne me laisse pas éblouir par les slogans ; je ne me laisse pas contraindre par les mesures de violence ; je ne laisse pas s'obscurcir la lumière en moi. Ce que je crois, je le règle avec mon Dieu et ma conscience. Si je remplis fidèlement mes devoirs d'état, aucune autorité publique ne peut me démettre de mon poste à cause de mes conceptions de la vie et du monde. » Au début (en 1933), on donna au peuple allemand l'assurance solennelle que le gouvernement voyait dans le christianisme le fondement inébranlable de la vie morale de notre « peuple ». A un autre moment, on affirma qu'il était indéniable que le christianisme avait été lié à la culture du peuple allemand pendant mille ans. Une autre voix encore, alors dans les plus hautes sphères, proclama *la liberté dans les questions religieuses* : pas seulement, je pense, la liberté de sortir de l'Eglise, mais bien aussi celle de lui rester fidèle. Certes le devoir sera plus aisé à accomplir pour chacun si ceux qui l'entourent font preuve de fidélité et de caractère et refusent de donner à leur Seigneur et Maître, qui a subi la mort pour nous, le baiser de Judas.

Chers diocésains, il m'a été très pénible de toucher cette année, dans le sermon de la Saint-Sylvestre, des questions si graves. Mais il vaut toujours mieux regarder la réalité en face et ne pas prendre les ténèbres pour la lumière. Il existe au milieu de nous beaucoup *d'âmes victimes* : âmes victimes qui, par des vœux secrets, ont offert au Maître de la vie et de la mort, leur propre vie pour un père de famille au front ; âmes victimes qui ont renoncé à leur situation pour pouvoir rester fidèles à leur foi, vrais confesseurs et martyrs, hommes de caractère dont les noms devraient être réunis plus tard dans l'album des héros. N'entrez pas dans la nouvelle année tristement et le cœur serré. Dieu le Père est toujours debout au gouvernail de l'histoire du monde ; Dieu le Fils a offert son sang sur la croix précisément pour des années de larmes et de sang comme celle-ci ; Dieu le Saint-Esprit peut éclairer même les plus profondes ténèbres.

Si la question se présente : « Etes-vous prêts à montrer votre fidélité à la patrie par l'accomplissement exemplaire de vos devoirs d'état et par l'esprit de sacrifice ? », nous répondons : « Oui, trois fois oui ». Mais si l'on nous pose l'autre question : « Etes-vous prêts à sortir de l'Eglise? » nous répondons avec autant de décision : « Non, trois fois non ». Que pour ce *oui* courageux et pour ce *non* courageux la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, vous accompagne dans la nouvelle année.

IV. — Lettre de S. Exc. Mgr Conrad Groeber, archevêque de Fribourg-en-Brisgau, à M. le ministre des Cultes et de l'Instruction publique à Karlsruhe.

Fribourg-en-Brisgau, le 29 novembre 1941.

Monsieur le Ministre,

Par lettre du 31 octobre, je me suis adressé à vous pour obtenir la cessation ou au moins une atténuation du traitement vraiment dur et injuste infligé à mon clergé. Au lieu de cela, votre réponse du 24 novembre renouvelle vos accusations contre mon clergé et vous en arrivez à déclarer que « l'attitude antipatriotique du clergé » ne doit pas être attribuée à des mesures injustes prises contre lui par l'Etat ou le parti, mais qu'elle est due « sans aucun doute » à l'attitude prise jusqu'ici par son évêque.

Pour prouver votre accusation, vous faites état d'un « recueil de sermons » faits par moi à l'occasion de « pèlerinages ou de manifestations religieuses ». Vous écrivez que la teneur de ces sermons constitue une haute trahison. Pour porter ce jugement, vous vous basez sur des comptes-rendus que la plus élémentaire justice vous faisait un devoir de me soumettre, car vous ne pouvez pourtant pas ignorer tout à fait qu'il existe une espèce de témoins, mal intentionnés et peu dignes de foi, qui dénaturent le sens des paroles, même et surtout quand c'est un évêque qui parle.

Je suis porté à croire également que l'un ou l'autre de ceux qui surveillaient mes paroles pour me dénoncer n'était pas capable d'en saisir la portée.

En réalité, je n'ai jamais, ni « publiquement » ni « en secret » attaqué le national-socialisme ou l'Etat national-socialiste en tant qu'autorité politique, mais je me suis défendu par un sentiment chrétien et doctrinaire de devoir et d'honneur contre les attaques dont le christianisme et l'Eglise catholique sont actuellement l'objet, jusque dans les manuels scolaires. En faisant cela, je n'agissais pas, ainsi que vous l'écrivez d'une manière qui m'offense gravement, comme « un élément sans conscience », mais en loyal citoyen allemand qui met avant tout la vérité et le Christ. S'il ne m'est plus permis en Allemagne d'expliquer et de défendre le christianisme et l'Eglise, si l'on va même, au moins d'un certain côté, jusqu'à déclarer traîtres à la patrie et ennemis de l'Etat, ceux qui agissent ainsi, alors c'en est fait des plus élémentaires droits de l'homme et de toutes les garanties légales pour la liberté de la religion et de l'Eglise. C'est pourquoi je considère qu'il est de mon devoir d'élever une protestation solennelle.

Lorsque je me rappelle ce qui a été clairement et fermement promis à l'occasion des négociations pour le Concordat avec Rome, et que je mets en regard les violations du Concordat et les attaques contre le christianisme et l'Eglise ; lorsque je sais en outre que ces attaques troublent et déchirent profondément le peuple allemand, déjà assez éprouvé par la guerre ; lorsque j'exprime ma pensée qu'en Allemagne, malgré les récentes déclarations du Führer, chacun n'est pas libre d'être heureux à sa façon, je crois bien que je ne commets pas d'erreur.

Il faudrait peut-être conclure justement que ceux-là doivent être désignés comme ennemis de l'Etat et traîtres, qui ont causé et qui fanatiquement entretiennent dans le peuple allemand cette fatale division, et qui mettent à profit l'absence des hommes à la guerre, pour abattre le christianisme et l'Eglise.

Quant à moi, je continuerai, comme le droit et

le devoir l'exigent, à accomplir mes obligations avec dévouement et dans l'honneur, y compris celles que j'ai envers la patrie, et j'attendrai avec patience de pouvoir être jugé et traité comme un Allemand fidèle, selon ce qui est exigé par la justice, ou du moins par les convenances.

Même si cet espoir ne devait pas se réaliser, cela ne changerait en rien mon attitude, car celle-ci m'est dictée par ma conscience et elle ne dépend pas de la faveur ou de la malveillance des hommes.

Si l'Etat veut me considérer comme un ennemi de la patrie ou comme un traître, parce que je représente publiquement l'enseignement et les principes catholiques, c'est son affaire. Mais alors il dépasse ses compétences, et son injustice le rend ennemi de sa propre autorité.

Avant comme après, je continuerai à protéger mon clergé contre les condamnations excessives et à protester contre des traitements injustes, et par la parole et par la plume je donnerai à mes protestations la plus grande publicité. Si en qualité d'évêque je n'agissais pas ainsi, sur qui donc pourrait alors s'appuyer mon clergé, que l'on veut rendre méprisable devant la population comme « un élément étranger » ?

Certes, je ne prétends pas approuver par là des manquements ou des maladresses toujours possibles, mais ce que je refuse avec toute mon énergie, c'est qu'on accuse les prêtres d'être des agents destructeurs de la défense nationale ou qu'on les soumette à d'odieux interrogatoires au sujet de l'accomplissement de leur ministère, ou encore que, malgré leur complète innocence, on les prive, des semaines entières, de leur liberté, et que, par-dessus le marché, on leur interdise l'enseignement ou même qu'on les expulse de leur pays natal. Et si pour ce motif, comme cela est déjà arrivé assez souvent jusqu'ici, on veut se servir contre moi, à défaut d'armes meilleures et plus honnêtes, de la calomnie, directement ou indirectement, cela ne me fera pas changer d'attitude. Bien au contraire. Même devant la condamnation, et même devant la peine de mort, je saurai, comme évêque catholique, rester sans frayeur, car en moi vit la certitude que je suis responsable des Allemands chrétiens qui m'ont été confiés devant le Juge suprême, éternel et juste, devant lequel paraîtront un jour aussi ceux qui nous attaquent.

Pour moi, j'ai la conviction, qui me remplit de joie et de courage, que je rends à ma bien-aimée patrie un service des plus méritoires en employant mes derniers efforts pour conserver au peuple allemand, d'accord en cela avec nos frères chrétiens non catholiques, le sentiment religieux chrétien, ses principes et règles de conduite.

En terminant votre lettre, Monsieur le Ministre, vous dites encore que « les soldats du front, y compris les membres du clergé qui s'y trouvent, ne comprendraient pas si on leur disait que chez eux il y a certains individus qui se rendent coupables contre la patrie, pendant qu'eux-mêmes exposent leur vie pour la défendre ».

Je vous réponds, en me basant sur des preuves les mieux fondées, que le crime commis contre le peuple n'a pas été commis par moi, mais par ceux qui attaquent le christianisme, par ceux qui ont engagé cette lutte ; et qu'au front d'innombrables soldats et des généraux les plus réputés et des héros couverts de gloire (Moelders, von Werra, etc.) éprouvent la plus profonde douleur et la plus vive indignation en apprenant que, malgré les énormes sacrifices qu'ils supportent en soldats chrétiens, leurs convictions religieuses et leur Eglise sont continuellement attaquées chez eux, et que ceux qui les attaquent ne sont pas punis. Je suis tout prêt à démontrer cette assertion par les documents en ma possession.

CONRAD GROEBER, *archevêque.*

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

NOVEMBRE 1944

24 novembre.

FRANCE. — A l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de Georges Clemenceau (24 novembre 1929), M. Jeanneney, ministre d'Etat, exalte dans un discours l'action patriotique du « Père la Victoire » ; il rappelle le souvenir de deux de ses collaborateurs les plus intimes, Georges Mandel et le général Mordacq.

— Départ de Paris de M. Charles Blondel, nommé commissaire de la République à Strasbourg. M. Charles Blondel (âgé de 49 ans), blessé à Verdun dans la dernière guerre, est maître des requêtes au Conseil d'Etat ; il a été sous-secrétaire d'Etat aux Affaires d'Alsace-Lorraine.

— L'Académie des sciences coloniales a reçu le R. P. Robert, Supérieur général de la Société des Missions-Etrangères. M. Henri Froidevaux lui a souhaité la bienvenue.

— Départ à l'aérodrome du Bourget du général de Gaulle pour Moscou. Il est accompagné de M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères ; du général Juin, chef d'état-major de la Défense nationale, de deux autres hauts fonctionnaires. M. Bogomolov, ambassadeur de l'U. R. S. S. à Paris, accompagnera le chef du gouvernement dans son voyage en Russie. Arrivé à Tunis, le général de Gaulle est reçu par S. A. le bey de Tunis.

ETRANGER. — La ville de Tokio a été bombardée pour la deuxième fois par des avions américains partis des îles Mariannes.

25 novembre.

FRANCE. — Arrivée au Caire du général de Gaulle. Il rend visite à S. M. le roi Farouk et reçoit les divers représentants civils et militaires de la France en Egypte.

— Un décret paru à l'*Officiel* charge M. René Pléven, ministre des Finances, de l'intérim du ministère des Affaires étrangères.

— En l'honneur de la libération de Strasbourg, salve d'artillerie, sonnerie des cloches des églises de Paris, manifestations et cérémonies au pied de la statue de Strasbourg.

— L'explosion des munitions entreposées dans les sous-sols du château de la Timone (au Pertuis) qui servait de caserne à la 9e compagnie de F. F. I. du Vaucluse, tue une quarantaine de personnes et en blesse un grand nombre.

— Ouverture à Paris du Congrès du Mouvement républicain populaire. MM. Marc Sangnier, André Colin, le capitaine Schumann, etc., étaient présents à la tribune présidentielle.

— Arrivée à Metz, en voyage privé, du général Giraud.

ETRANGER. — Le Conseil fédéral suisse a décidé de reconnaître expressément et *de jure* le gouvernement français et a demandé l'agrément pour la nomination d'un ministre à Paris.

— A Bruxelles, dans le quartier des ministères, des forces de police et des manifestants hostiles au Cabinet Pierlot se heurtent. Il y a plus de 30 blessés plus ou moins grièvement.

26 novembre.

FRANCE. — Arrivée à Téhéran du général de Gaulle et de sa suite ; il a été reçu en audience par le shah de Perse.

— Pierre Laval a été radié du Barreau de Paris par le Conseil de l'Ordre des avocats.

— M. Basdevant, professeur à la Faculté de droit de Paris, M. Louis Marin, député, ont été élus membres de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Alexandre Millerand et de M. Charles Adam.

ETRANGER. — Le Pape a décidé que la Messe de minuit pourrait être célébrée, cette année-ci comme les précédentes, dans l'après-midi, aux mêmes conditions.

27 novembre.

FRANCE. — Le ministre des Finances, M. Pléven, expose dans un discours prononcé à Nantes la situation financière et monétaire de la France du 1er septembre 1939 au 1er septembre 1944. Les dépenses s'élèvent à 1 650 milliards. Les impôts ont produit 535 milliards, les Bons du Trésor 600 milliards, les avances de la Banque de France 515 milliards. Les versements à l'Allemagne se montent à 860 milliards et les billets en circulation représentent 620 milliards.

— Arrivée à Alger du général Joseph Kœnig, gouverneur militaire de Paris.

— Arrivée à Bakou du général de Gaulle. Il repart dans la soirée pour Moscou par train spécial.

ETRANGER. — Le général sir Harold Alexander, promu

au rang de field-marshall, a été nommé commandant suprême des forces alliées sur le théâtre de Méditerranée, en remplacement du général Maitland Wilson, nommé chef de la mission militaire britannique à Washington.

— Démission, pour raison de santé, de M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis. M. Edward Stettinius, sous-secrétaire au département d'Etat, a été nommé par le président Roosevelt au poste de secrétaire d'Etat.

— Démission du Cabinet italien. M. Bonomi, chef du gouvernement démissionnaire, est chargé par le prince Humbert de Piémont, lieutenant général du royaume, de former un nouveau Cabinet.

— A Londres, M. Massigli, ambassadeur de France, assiste pour la première fois à la réunion de la Commission consultative européenne.

— Mort à Rome du Rme P. Léonard-Marie Bello, Maître général des Frères Mineurs (Franciscains). Il avait été élu à cette charge le 3 juin 1933 (succédant au R. P. Marrani) et était grand chancelier de l'Athénée du Collège Saint-Antoine de Rome. Il était né le 16 août 1882 à Motta di Livenza, en Italie septentrionale.

28 novembre.

FRANCE. — Le corps de M. Joseph Caillaux (mort le 22 novembre) a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise, en présence de plusieurs personnalités politiques : MM. Flouret, préfet de la Seine ; René Besnard, ancien ministre ; Hippolyte Ducos, etc. Le curé de Saint-Germain de Charonne a donné l'absoute.

— Le Conseil des ministres, présidé par M. Jeanneney, adopte une ordonnance organisant la prise de possession et la gestion par l'Etat des installations et exploitations minières du Nord et du Pas-de-Calais.

— Nomination de M. Henri Bonnet (ex-ministre de l'Information dans le gouvernement d'Alger) comme ambassadeur à Washington.

— M. Maurice Thorez, député communiste, absent de France depuis les derniers mois de 1939, arrive à Paris, accompagné de sa femme, de ses deux enfants et de M. Arthur Ramette, député, à bord d'un avion soviétique.

— Les miliciens Boero et Neroni, assassins de M. Georges Mandel, ont été fusillés au fort de Montrouge.

— La crue de la Seine atteint 5 mètres. La navigation est interrompue ; plusieurs quartiers de la banlieue parisienne sont inondés.

— Le Conseil des ministres augmente les pensions de guerre (le supplément spécial temporaire est porté de 220 % à 400 %) à partir du 1er janvier 1945.

ETRANGER. — En Angleterre, l'explosion d'un dépôt de munitions de la R. A. F. a fait plus de 220 victimes et dévasté la campagne environnante.

— Selon des chiffres publiés par un Livre blanc britannique, 4 millions et demi de maisons ont été détruites ou endommagées en Angleterre par les attaques aériennes depuis le début de la guerre.

29 novembre.

FRANCE. — L'Assemblée consultative termine la discussion sur le ravitaillement en votant à l'unanimité la confiance au gouvernement.

— Publication au *Journal Officiel* d'une ordonnance qui codifie et accélère la procédure à suivre pour la répression des faits de collaboration avec l'ennemi.

— Départ du ministre de la Justice, M. de Menthon, pour Marseille, pour installer la Cour de justice et pour faire une enquête sur l'explosion du château de la Timone au Pertuis.

ETRANGER. — A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire, le roi George VI a salué dans son discours les exploits des armées alliées et s'est réjoui de la libération de la France.

— En Belgique, plusieurs services d'utilité publique (postes, téléphones, tramways) sont en grève ; les autorités alliées ont pris des dispositions pour prévenir tout désordre.

— A l'issue d'une conférence des ministres représentant les six partis antifascistes, le comte Sforza a déclaré qu'il renonçait, au moins momentanément, à toute activité politique.

— M. Churchill célèbre aujourd'hui son 70e anniversaire.

— Les pertes des marines marchandes alliées depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1943 s'élèvent à 5 758 unités, représentant plus de 23 millions de tonnes.

30 novembre.

FRANCE. — En plusieurs établissements de la région parisienne, les transporteurs de farine sont en grève pour obtenir un salaire plus élevé.

— M. René Grousset, historien, est candidat à l'Académie française, au fauteuil de Paul Hazard.

— Le général de Gaulle arrive à Stalingrad, visite la ville, rend hommage à sa vaillance et, au nom du peuple de France, lui remet une plaque commémorative.

ETRANGER. — M. Tomasz Arciszewski (socialiste) a constitué le nouveau Cabinet polonais de Londres.

— Signature à Londres d'un accord franco-tchécoslovaque au sujet des prisonniers et déportés.

1er décembre.

FRANCE. — Ouverture, à la Cour de justice de Paris, du procès de la Gestapo parisienne. Il y a 12 accusés ; les principaux sont Henri Chamberlin, dit Lafont, et Bony.

— Arrivée à Moscou du général de Gaulle. Il a été reçu à la gare par M. Molotov, par de nombreuses personnalités civiles et militaires russes, françaises et alliées. Le général a été acclamé par la foule.

— M. Georges Claude, membre de l'Institut, un des dirigeants du groupe « Collaboration », a été écroué à Fresnes sur mandat du juge d'instruction.

N° 928. — Nouvelle série : N° 16

Ce numéro contient :

Les Missions catholiques. Discours de S. S. Pie XII (24. 6. 44) 33
L'action missionnaire de l'Eglise pendant ces derniers siècles. Espérance et réconfort.

Allocution de Mgr Chappoulie pour la fête patronale de la Propagation de la Foi (3. 12. 44) 38
Les missionnaires français pendant la guerre.

Bibliographie. Mgr Henri Chappoulie, *Aux origines d'une Eglise* 43

L'épiscopat et la guerre. I. — Sermon de S. Exc. Mgr Franz-Rudolf Bornewasser, év. de Trèves (31. 8. 41) 45
« La lutte contre la sainte Eglise de Jésus-Christ a pris dans notre patrie, en pleine guerre, une étendue et des formes qui sont une insulte directe à tout droit et à toute justice. »

II. — Sermon de S. Exc. Mgr Bornewasser (30. 11. 41) 50
« Une vague de réunions publiques... dont beaucoup sont utilisées pour fournir des thèmes à la lutte menée depuis des années contre le christianisme et contre l'Eglise. »

III. — Sermon de S. Em. le card. Faulhaber, archev. de Munich (31. 12. 41) 54
« Sortir de l'Eglise ? Trois fois non ! » « Je ne me laisse pas éblouir par les slogans. Je ne me laisse pas contraindre par des mesures de violence. Je ne veux pas laisser s'obscurcir en moi la lumière. »

IV. — Lettre de S. Exc. Mgr Conrad Groeber, archev. de Fribourg (29. 11. 41) 60
Attaques dont le christianisme et l'Eglise catholique sont actuellement l'objet, jusque dans les manuels scolaires.

Législation canonique. Suprême S. Cong. du Saint-Office. I. Décret condamnant le système dit « Millénarisme mitigé » (21. 7. 44). — II. Décret concernant la mise à mort directe d'innocents. (2 12. 40) .. 44

Evénements et informations (du 24 novembre au 1er décembre 1944) 62

A NOS ABONNES

Un grand nombre de nos abonnés nous demandent les premiers numéros de la nouvelle série de la Documentation Catholique ; **il nous est impossible de leur donner actuellement satisfaction faute de papier. Nous réimprimerons les numéros manquants dès que les circonstances le permettront.**

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.
L'administrateur provisoire : Ph. Dillemann. — Le gérant : G. Auroire.